



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un peuple - Un but - Une foi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES
ET DU DESENCLAVEMENT



Les routes du développement

RAPPORT ANNUEL 2022

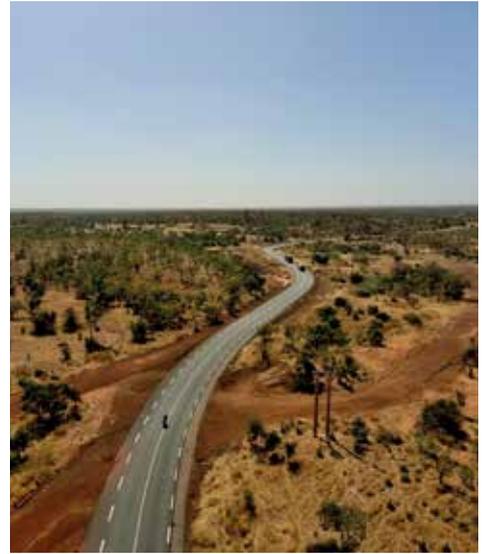




Les routes du développement

SOMMAIRE

2022 EN CHIFFRES ET EN IMAGES	06
MOT DU MINISTRE	08
MESSAGES CLES ET FAITS MARQUANTS	11
EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	15
SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES	19
ENTRETIEN ET PRESERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER	22
DEVELOPPEMENT DES CORRIDORS ET ROUTES NATIONALES	30
AMELIORATION DE LA MOBILITE URBAINE	34
DESENCLAVEMENT DES ZONES A FORTES POTENTIALITES ECONOMIQUES	36
DEVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES AUTOROUTES	42
ETUDE, CONTROLE, QUALITE ET INSPECTION TECHNIQUE	48
GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE	53
GESTION DE LA LIBERATION DES EMPRISES ET ASPECTS JURIDIQUES	58
MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES	62
GESTION DU CAPITAL HUMAIN	65
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	67





Le Sénégal, un des meilleurs réseaux routiers en Afrique
(classement The Global Economy)

**84% des Routes
Revêtues en bon
et moyen état**

**58% des Routes Non
Revêtues en bon et
moyen état**



09

PROJETS ACHEVÉS

- 242 km réhabilités
 - 150,15 km de routes neuves
 - 3 ponts
- 176 milliards FCFA**



60

OPÉRATIONS

en cours et en perspective pour
5590 km pour **2355 milliards FCFA**
d'ici 2027.

- Routes de désenclavement **3617 km**
- Routes nationales et corridors **1654 km**
- Autoroutes **318 km**
- Ponts **25**



2022

INVESTISSEMENTS

Coût global des investissements de plus de
456 milliards FCFA



15%

DE PROGRESSION

Recettes d'exploitation des autoroutes de plus de **19 milliards FCFA** soit une progression de plus 15% par rapport à 2021



21/22

DÉCERNÉE

« ATTESTATION de SATISFECIT »
décernée par l'ARMP dans le
cadre du contrôle des marchés
publics pour les années 2020-
2021



35000

EMPLOIS CRÉÉS



Amadou Mansour FAYE

*Ministre des Infrastructures,
des Transports terrestres et
du Désenclavement*



Mot du Ministre

C'est, pour moi, une grande fierté et un plaisir de partager, avec l'ensemble de nos partenaires et usagers de la route, le rapport sur la gestion des infrastructures routières au Sénégal pour l'année 2022. L'importance de ce secteur pour le développement du pays n'étant plus à démontrer.

Faut-il le rappeler, au-delà de l'obligation de reddition des comptes qui incombe au Ministère en charge des Routes, cet exercice annuel répond à l'exigence d'appliquer la gouvernance inclusive, pilier essentiel du Plan Sénégal Émergent (PSE) défini par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Les infrastructures étant essentielles pour le progrès social et économique, je suis convaincu qu'il est de notre devoir de prendre part activement à leur développement tant au niveau national que régional.

Par ailleurs, pour contrer ou atténuer les effets néfastes du choc sur la croissance économique et conséquemment sur le développement du Sénégal, notamment de la pandémie à Covid 19, des tensions géopolitiques avec la guerre en Europe, les changements climatiques, le besoin de développer une stratégie de résilience dans la construction et la maintenance de nos infrastructures routières s'impose.

Notre approche dans le sous- secteur routier est globale et prend en compte la dimension humaine en visant le désenclavement et la connexion de toutes les localités du pays. Elle vise la création de richesse, la promotion des terroirs et de l'agriculture pour l'atteinte de la Souveraineté Alimentaire en vue d'améliorer le bien-être des populations et accélérer l'émergence.

L'infrastructure routière, ce bien qui nous appartient à tous, s'est révélée au fil des années comme un puissant outil pour relever la qualité de vie et consolider la cohésion sociale. Ainsi, en dépit de la conjoncture économique difficile, le Gouvernement s'inscrit dans le temps de l'action et du travail.

Ces deux concepts clés, chers à Son Excellence le **Président Macky SALL**, façonnent le visage du Sénégal émergent à travers la réalisation d'infrastructures de développement dont l'impact sur le plan social est indéniable.

Le Sénégal est en plein chantier, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest en passant par le Centre, les travaux routiers sont partout visibles. En 2022, d'importants projets devant contribuer à l'amélioration de la circulation des personnes et des biens ont été achevés. Il s'agit, entre autres, des routes Thilogne – Ourosogouï, Goudiry – Kidira, Kédougou-Salémata, Louga -Dahra, du pont de Keur Massar, de l'ouvrage du Pôle Urbain de Diamniadio (dédoublage de l'ouvrage du CICAD), du Pont de Ilèle, etc.

Plus de quarante (40) chantiers sont actuellement en cours de réalisation, au nombre desquels, la ligne du Bus Rapid Transit (BRT) qui reliera Guédiawaye à la gare de Petersen, l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack, l'axe routier Sénoba-Ziguinchor-Mpack, la route Kidira-Bakel, les ponts de Baïla et de Diouloulou et les autoponts de Cambérène et de Front de Terre.

Dans ce registre, il convient de noter la mobilisation totale du financement et le démarrage en 2023 des travaux de l'autoroute du Nord, Dakar-Tivaouane-Saint-Louis et du prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN) en Autoroute jusqu'à Diamniadio.

Conformément à la volonté de corriger les disparités spatiales, pour répondre efficacement aux aspirations des citoyens pour « **Un Sénégal de Tous et un Sénégal pour Tous** », les politiques d'équité territoriale et de justice sociale restent toujours au centre des préoccupations du Gouvernement. Cela s'est traduit par le lancement durant l'année 2022, du **Programme Spécial de Désenclavement (PSD)** avec 2700 km de routes à réaliser sur l'étendue du territoire.

En outre, considérant la ferme volonté du Président de la République de faire de la Souveraineté Alimentaire une réalité, deux programmes d'appui au développement du secteur agricole par le désenclavement des zones de production et l'amélioration de l'accès aux marchés débiteront durant le premier trimestre de 2023. Il s'agit :

- **du Projet de Connectivité des Zones de Production Agricole (PCZA)** financé par la Banque Mondiale, qui sera essentiellement concentré dans les régions de Thiès, Louga, Kaolack et Kaffrine, et
- **du Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)**, sur financement de la BAD, BOAD et du Fonds de l'OPEP. Il concerne, en plus du Dandé Mayo, l'aménagement et le bitumage de la route Louga-Keur Momar Sarr-Richard Toll et la Boucle du Riz.

Ces performances ont été réalisées grâce à l'appui constant de tous les acteurs nationaux et internationaux confiants dans l'ambition de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035.

C'est pourquoi, je suis heureux de saluer l'engagement, le professionnalisme et l'abnégation du personnel du Ministère en charge des Routes, du Directeur Général de l'AGEROUTE et l'ensemble de ses collaborateurs, et je les félicite pour le travail remarquable accompli tout en les exhortant à persévérer dans la voie de la performance. Je salue aussi l'engagement remarquable des entreprises sénégalaises et internationales et des cabinets d'ingénierie qui ont permis d'arriver à ces résultats et la participation pleine et entière des collectivités et communautés

dans la mise en œuvre des projets.

J'adresse mes vifs encouragements aux milliers d'ouvriers qui travaillent pour le développement du pays et qui contribuent pleinement à ce renouveau de dynamisme apporté au secteur.

J'associe également à mes remerciements tous les Partenaires Techniques et Financiers qui soutiennent, au quotidien, le Sénégal, dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Pour finir, aussi voudrais-je réitérer à vous tous mon vœu cher de poursuivre en 2023, avec détermination, les efforts d'investissement avec l'objectif de mettre à niveau les corridors routiers, d'améliorer la mobilité urbaine, de développer le réseau autoroutier afin de soutenir le développement agricole et le désenclavement des zones à fortes potentialités.



MESSAGES CLES ET FAITS MARQUANTS

Renouveau au niveau du Conseil de Surveillance et du Secrétariat Général de l'AGEROUTE

L'année 2022 a été marquée par la nomination de **Monsieur Mamadou Mory DIAW en qualité du nouveau Président du Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE** à l'issue du Conseil des Ministres du 19 Octobre 2022. **Monsieur le Président DIAW** est un Spécialiste en Développement territorial et en Santé. **Il succède à ce poste Monsieur Sylvain Alphonse BOYER**, qui après huit (8) ans à la tête du Conseil est appelé à d'autres fonctions. Monsieur BOYER a su insuffler une bonne dynamique constructive et inclusive pour le développement de grands projets à AGEROUTE.

Dans le même registre, **Monsieur Mamadou NDAO**, précédemment Directeur du Suivi -Evaluation de l'Agence, a été nommé, en novembre 2022, par son Excellence le **Président Macky SALL, Secrétaire Général de l'AGEROUTE**. Monsieur NDAO remplace **Monsieur Mactar DIAGNE** à ce poste après de plus de dix (10) ans de services rendus.

La nomination de **Monsieur NDAO** a été bien accueillie et appréciée par l'ensemble du personnel qui y voit une promotion interne à AGEROUTE. Une motivation renforcée et un grand

espoir pour tous les jeunes talents que regorge AGEROUTE- SENEGAL !

Mobilisation de ressources importantes pour la mise en œuvre du programme de développement des infrastructures :

L'investissement dans le secteur des infrastructures routières est estimé en 2022 à **456 320 071 440 FCFA** dont **26 300 000 000 FCFA** provenant des crédits alloués par le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) et un montant de **73 882 545 705 FCFA** issu du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) (y compris la part Chèque Trésor) et **10 092 556 604 FCFA** issus des recettes résultant de l'exploitation des autoroutes. A côté de l'État, on estime la participation des partenaires techniques et financiers sur la base des plannings prévisionnels de décaissement à environ **338 903 479 115 FCFA**.

Bonne gouvernance : AGEROUTE citée en « Bon élève » par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

L'AGEROUTE veille au quotidien à améliorer son système de contrôle interne et ses processus de management des risques dans l'optique de demeurer une agence de référence au Sénégal et dans la sous-région.

A ce titre, parmi les 117 structures auditées par une entité indépendante, sur les procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au titre de la gestion 2021, l'AGEROUTE est la seule autorité contractante, dont les marchés ont été déroulés en parfaite conformité avec les dispositions du code des marchés publics. En guise d'encouragement et de reconnaissance, l'ARMP a décerné à l'AGEROUTE une **attestation de satisfecit à l'occasion de la restitution des rapports 2020 et 2021**. Par ailleurs, les **états financiers de l'AGEROUTE au titre de l'année 2021 ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et ont été adoptés, dans les délais requis**, par le Conseil de Surveillance.

Entretien et préservation du réseau routier pour offrir un niveau de service et confort adéquat aux populations, la première mission de l'AGEROUTE.

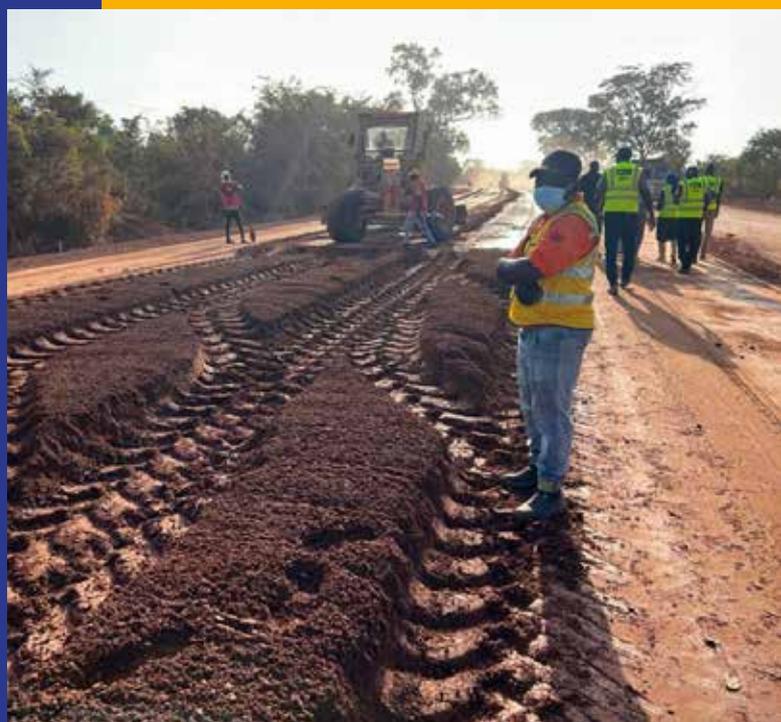
Le Sénégal dispose d'un réseau routier classé de **16 495 km** composé de **5 956 km** de routes revêtues et **10 539 km** de routes en terre. Le niveau de service en bon et moyen état est respectivement de **84% et 68%**. Ce patrimoine routier assure plus de **90 %** des déplacements des personnes et des marchandises, raison pour laquelle sa préservation est une grande priorité pour l'État du Sénégal. Pour y arriver, deux défis majeurs s'imposent. D'une part, la planification stratégique des actions d'entretien dans le moyen et long terme et, d'autre part la mobilisation des ressources idoines pour mettre œuvre ces dernières. En ce qui concerne le premier défi, en 2022, l'AGEROUTE s'est dotée d'un Programme Triennal Glissant (PTG) pour la période 2023-2025 dont le

montant budgétisé pour les activités d'entretien courant et périodique des routes revêtues et non revêtues est de **359,26 milliards FCFA**.

Intégration régionale par le développement des corridors et l'aménagement du réseau national :

Pour accompagner le processus d'intégration régionale et faciliter la libre circulation des personnes et des biens, le Sénégal s'évertue à développer le réseau routier le reliant avec les pays limitrophes (Mali, Guinée Conakry, Gambie, Mauritanie et Guinée Bissau). En effet, la route a toujours été considérée comme un vecteur d'intégration.

Fort de ce constat, l'Etat du Sénégal a initié à travers le MITTD d'importants projets et programmes de développement des corridors et des routes nationales.



D'ici l'horizon 2027, il est prévu de réaliser **5590 km** de routes pour un coût global de **2355 milliards FCFA**.

Au 31 décembre 2022, un linéaire de **392,15 km** a été achevé pour un coût global de **176, 947 milliards FCFA**. Parmi les projets achevés, figurent *les travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel : le corridor Dakar Bamako par le Nord, le tronçon Goudiry-Kidira, les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou - Salémata y compris la bretelle de Ninéfécha, les travaux de réhabilitation de la route Louga Dahra* entre autres. Toutes ces routes construites ou réhabilitées permettent de relier le Sénégal aux pays frontaliers avec des gains de temps importants mais également en toute sécurité.

Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques pour contribuer à la Souveraineté Alimentaire.

Le Sénégal dispose d'importantes ressources naturelles et de fortes potentialités économiques, qui exploitées de manière optimale, pourront contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et à une croissance durable et inclusive. Une des entraves à l'exploitation de ces ressources est l'enclavement de ces zones. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a initié l'Acte III de la décentralisation, base de la nouvelle politique d'équité territoriale, pilier important du PSE. Pour son opérationnalisation, le MITTD à travers l'AGEROUTE est en train de mettre en œuvre plusieurs programmes et projets de désenclavement, parmi lesquels figurent :

- **Le Programme Spécial de Désenclavement (PSD)** qui couvre les 14 régions du pays avec plus de 2700 km de routes à réaliser en 5 ans pour un montant global de **453 milliards FCFA** ;
- **Le Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones de production Agricoles (PCZA)** qui intervient au niveau des zones agricoles du Nord (Ferlo), de l'Ouest (Niayes) et du Centre (Bassin arachidier) du pays, traversant 6 régions (Louga, Matam, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine et Thiès) d'un coût global de **118 Milliards FCFA** pour 387 km de routes à réaliser ;
- **Le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PD-ZAM)** mis en œuvre dans les départements de Thiès, Tivaouane, Kébémér, Louga et Dagana pour un coût global de **110 Milliards FCFA** pour un linéaire total de 288 km (150 km de routes revêtues et 138 km de routes en terre moderne) ;
- **Le Programme d'Urgence de routes de Désenclavement (PUD)**, d'un coût global de **31 Milliards FCFA**, il couvre les régions de Saint Louis au nord et Diourbel - Thiès au centre et portant sur l'aménagement et le bitumage des routes Halwar—Diattar-Guia (42 km) et Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul (44 km).

Développement du réseau autoroutier : c'est l'avenir avec une marge de progression importante.

Le Gouvernement s'est fixé comme objectif de réaliser 822 km d'autoroutes

d'ici 2030, pour accompagner l'évolution vers un Sénégal émergent. C'est dans ce cadre que s'inscrit le développement du réseau autoroutier avec la réalisation et la mise en service de 222,5 km. Sur ce linéaire d'autoroute, une partie est exploitée par la SECAA SA ex SENAC SA et l'autre, par le groupement CRBC/SAGAM dans le cadre d'une régie intéressée. Sur les sections d'autoroute gérées par régie intéressée, les recettes d'exploitation, au courant de l'année 2022 sont évaluées à 19 356 306 942 FCFA soit une progression de 15 % par rapport à 2021.

Actuellement, l'autoroute Mbour – Kaolack, d'un linéaire de 100 km, avec un niveau d'avancement physique de 20% est dans sa phase croisière et les travaux se déroulent normalement.

Deux (2) projets sont en phase de démarrage : l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis, d'un linéaire de 200 km pour un coût global de 900 milliards FCFA avec une option du Gouvernement de le réaliser suivant deux modes de financement : l'intervention d'un opérateur privé pour la section Dakar-Tivaouane (55 km) et un financement par l'Etat du Sénégal à travers les Partenaires Techniques et Financiers sur la section Tivaouane-Saint Louis (145 km).

Le second projet est le prolongement de la VDN en autoroute entre Tivaouane Peulh et Diamniadio sur près de 18 km pour offrir à Dakar une seconde voie de sortie qui sera financée dans le cadre d'un PPP.





EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

1.1. Exécution budgétaire

Le budget initial de l'AGERROUTE établi à la somme de 516 629 728 466 FCFA a fait l'objet d'un réaménagement, voté par le Conseil de Surveillance en octobre 2022 et approuvé par le Ministère des Finances et du Budget, en décembre 2022.

Cette révision budgétaire a permis de prendre en charge les événements imprévus intervenus en cours de gestion, notamment :

- le réajustement de la programmation du PERA pour se conformer à la nouvelle enveloppe budgétaire ;
- l'intégration des crédits additionnels provenant de virements de crédits, du décret d'avance et de la Loi des finances rectificative ;
- la mise à jour de la contribution des Partenaires Techniques et Financiers, compte tenu du niveau d'exécution et du degré de maturité des projets ;

Ainsi, le budget consolidé définitif de l'AGERROUTE, au 31 décembre 2022, est de 456 320 071 440 FCFA. Ce montant est réparti comme suit :

Tableau 1 : Budget de l'Agence au 31/12/2022

Rubriques	Budget Initial	Budget Réaménagé	Budget total réaménagé
Fonctionnement	6 422 300 500	7 141 490 016	1,60%
Investissement	510 207 427 966	449 178 581 424	98,4%
TOTAL	516 629 728 466	456 320 071 440	100%

L'investissement est composé de :

- ◆ 26 300 000 000 FCFA destinés au Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) 2022 ;
- ◆ 73 882 545 705 FCFA pour la subvention d'investissement de l'État et la part Chèque Trésor ;
- ◆ 10 092 556 604 FCFA provenant de la collecte de la redevance au péage des autoroutes AIBD-Mbour-Thiès et Thiès-Touba et le pont de Foundiougne, et prévus pour le paiement du régisseur ;
- ◆ 338 903 479 115 FCFA correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

La situation de l'exécution budgétaire consolidée au 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

1.2. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- ◆ pour le BCI : les bons d'engagement validés par les services du Ministère des Finances et du Budget sur proposition de l'ordonnateur ;
- ◆ pour le PERA, les appels de fonds envoyés au FERA pour l'approvisionnement du compte de dépôt AGEROUTE dédié ;
- ◆ pour les Partenaires Techniques et Financiers, les demandes de paiement transmises.

Sur la base du nouvel objectif de 449,1 milliards fixé lors de la révision budgétaire de 2022 pour l'investissement, les recettes liquidées tous financements confondus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 365,4 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 81 %.

Les recettes internes du budget général y compris la part Chèque Trésor et l'exploitation des Autoroutes se chiffrent à 68,7 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 82% de l'objectif annuel arrêté à 83,9 milliards FCFA.

Sur des prévisions définitives de 26,3 milliards FCFA, les recettes relatives au Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) ont été exécutées à 100% compte tenu d'une évaluation basée sur les appels de fonds.

Cependant, il convient de noter que le taux d'absorption des crédits (mobilisation des crédits par le FERA) est de 50% alors que les prestations exécutées correspondent à l'intégralité des crédits inscrits sur la ligne.

Quant aux ressources externes, constituées de la participation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le montant total des recettes liquidées s'élève à 270,4 milliards FCFA, ce qui représente un taux d'exécution de 80 % des prévisions annuelles (338,9 milliards de FCFA).

1.3. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants ordonnancés consécutivement à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques.

Les dépenses d'investissement exécutées s'élèvent à 362,2 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 80 % des prévisions définitives au 31 décembre 2022 de 449,1 milliards FCFA. Les décomptes liquidés et ordonnancés sur le Budget Consolidé d'Investissement de l'Etat sont de 37,4 milliards FCFA, soit 87% des prévisions.

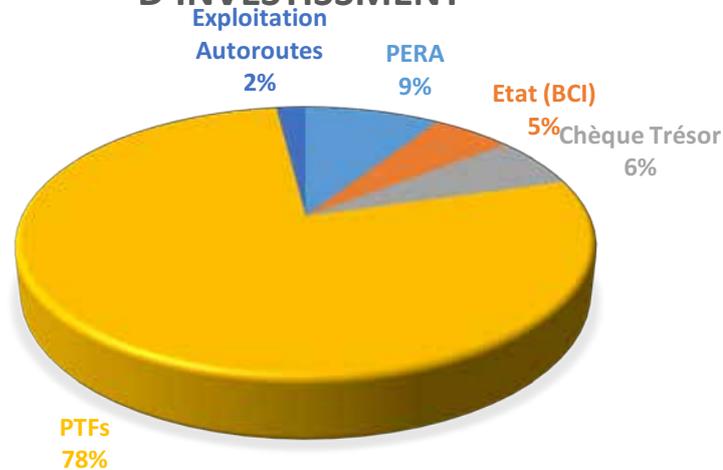
Les dépenses réalisées sur le financement externe s'élèvent à 268,6 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 79% des prévisions annuelles (338,9 milliards CFA).

Les crédits destinés au PERA (26 ,3 milliards) ont été entièrement consommés, d'où un taux d'exécution de 100%. Pour la part Chèque Trésor, un montant de 19,6 milliards FCFA a été exécuté, soit 64% des prévisions.

Tableau 2 : Situation de l'exécution des recettes et des dépenses d'investissement

Sources de Financement	Budget Initial 2022	RECETTES			DEPENSES		
		Budget Réaménagé 2022	Réalisations au 31 12 2022	Taux d'exécution	Budget Réaménagé 2022	Ordonnancements au 31 12 2022	Taux d'exécution
PERA	46 100 000 000	26 300 000 000	26 300 000 000	100%	26 300 000 000	26 300 000 000	100%
Etat (BCI)	27 362 507 566	43 013 184 154	41 034 374 154	95%	43 013 184 154	37 491 098 277	87%
Chèque Trésor	31 138 568 820	30 869 361 551	19 676 692 558	64%	30 869 361 551	19 676 692 558	64%
PTFs	395 513 794 976	338 903 479 115	270 470 966 866	80%	338 903 479 115	268 657 811 194	79%
Exploitation Autoroutes	10 092 556 604	10 092 556 604	7 997 964 935	79%	10 092 556 604	7 997 964 935	79%
TOTAL	510 207 427 966	449 178 581 424	367 574 590 182	81 %	449 178 581 424	362 218 158 633	80 %

SITUATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

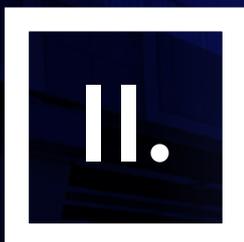


Graphique 1 : Situation des recettes et des dépenses d'investissement

D'une manière générale, ce tableau récapitulatif montre que l'État continue à allouer au sous-secteur routier, des dotations sur ressources internes relativement importantes. Cependant, les arriérés de paiement dus aux entreprises devraient faire l'objet d'un traitement approprié pour ne pas impacter négativement la programmation des dépenses.

En outre, il ressort du tableau récapitulatif que les apports des PTF sont importants et sont privilégiés pour le financement du sous-secteur des infrastructures. Ils ont représenté 75% du budget d'investissement de 2022.





SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES

Pour la gestion 2022, l'AGEROUTE a établi, conformément aux dispositions de l'article 6 du Code des marchés publics, un Plan de Passation de Marchés (PPM) comprenant quatre-vingt-cinq (85) marchés.

Ces marchés représentent en valeur **653 977 036 784 FCFA** contre **242 586 089 361 FCFA** en 2021, soit une nette évolution représentant plus du double. Cette situation atteste de l'importance incontestable du sous-secteur des infrastructures routières dans la commande publique.

Le PPM a fait l'objet de dix (10) modifications au cours de l'année 2022. Celles-ci ont pour l'essentiel, porté sur des activités nouvelles introduites à la suite de signature d'accords de financement pour la mise en œuvre de nouveaux projets ou de modifications d'intitulés et/ou de montants de projets.

Les illustrations ci-dessous représentent la répartition des marchés par source de financement, par nature ou selon le mode de passation.

Tableau 3 : Répartition des marchés par type

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR TYPE : EN NOMBRE ET EN VALEUR				
Type de marche	Nombre	Montant (F.CFA)	% Nombre	% Montant
Marchés de Travaux	34	647 388 597 116	40%	99,1%
Marchés de services	14	1 427 909 463	16%	0,2%
Marchés de Prestations intellectuelles	37	5 160 530 205	44%	0,7%
TOTAL	85	653 977 036 784	100%	100%



Durant l'année 2022, 44 % des marchés passés concernent les prestations intellectuelles, 40 % les marchés de travaux et enfin 14% pour les marchés de services.

Le cœur de métier de l'AGEROUTE étant l'entretien, la réhabilitation et la construction de routes et d'ouvrages d'art, à travers le principe du faire-faire, les marchés des travaux représentent ainsi plus de 99 % en termes de coût de la commande soit 647 388 597 116 FCFA. Ils sont suivis des marchés de prestations intellectuelles avec 0,70 % des montants. Quant aux marchés des services, ils représentent 0,30% des montants des contrats passés en 2022, soit 1 427 909 463 milliards FCFA.

Concernant le mode de passation, les statistiques montrent que la Consultation Restreinte (CR) est le mode de passation le plus utilisé et représente que 38,82% du nombre de marchés lancé contre 34,12 % pour les Appels d'Offres Nationaux (AON).

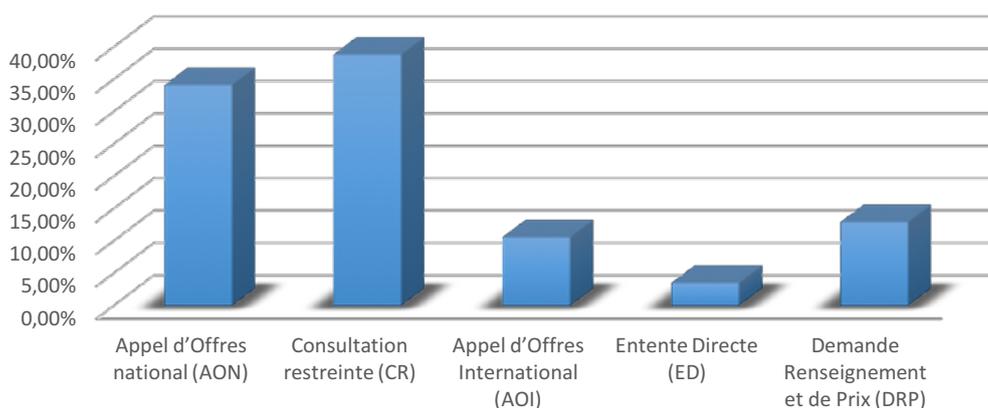
En valeur, les marchés passés en 2022, par Entente Directe (ED) sont estimés à 580, 938 milliards FCFA (88,83% du montant global) même si en nombre ils ne représentent que 3,53 % des marchés passés. Les autres modes de passation représentent moins de 12% en valeur monétaire.

Le tableau ci-dessous montre le détail de la répartition des marchés par mode de passation, avec un résumé illustratif :

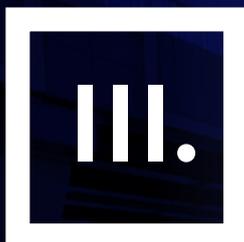
Tableau 4 : répartition des marchés par mode de passation

Répartition des marchés par mode de passation			
Mode de passation	Nombre	Pourcentage par rapport au marché	Pourcentage en valeur
Appel d'Offres National (AON)	29	34,12%	1,62%
Consultation Restreinte (CR)	33	38,82%	0,65%
Appel d'Offres International (AOI)	9	10,59%	8,86%
Entente Directe (ED)	3	3,53%	88,83%
Demande Renseignement et de Prix (DRP)	11	12,94%	0,03%
TOTAL	85	100%	100%

Répartition des marchés par mode de passation



Graphique 2 : Répartition des marchés par mode de passation



ENTRETIEN ET PRESERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER

3.1. Programme d'Entretien Routier Annuel

● Présentation du PERA

Le Sénégal dispose d'un réseau routier classé de **16 495 km** composé de **5 956 km** de routes revêtues et **10 539 km** de routes en terre. Ce patrimoine routier assure plus de **90 %** des déplacements des personnes et des marchandises, raison pour laquelle sa préservation revêt une importance capitale pour l'État du Sénégal. Ce patrimoine commun s'est révélé au fil des années comme un puissant outil pour améliorer la qualité de vie et consolider la cohésion sociale. Fort de ce constat, chaque année, l'Etat met à la disposition de l'AGEROUTE à travers le FERA des ressources destinées à la gestion et l'entretien du réseau routier.

La définition et la programmation du PERA sont essentiellement basées sur les résultats obtenus du Programme Triennal Glissant (PTG). Le PTG est le document de référence pour la définition des programmes d'entretien routier annuel. Il couvre principalement le réseau routier classé dans l'ensemble des régions du pays et concerne les prestations suivantes :

- les travaux d'entretien périodique consistant dans la reprise partielle de la chaussée ou le renouvellement du revêtement, etc. ;
- les travaux d'entretien courant constitués d'un ensemble de tâches menées dans un but préventif c'est-à-dire de façon à limiter la progression des dégradations encore mineures et à restreindre tous les facteurs de dégradation future des chaussées et des ouvrages ;
- la gestion et la surveillance du réseau ;
- les études et la maîtrise d'œuvre du PERA.



Pour l'année 2022, le budget initial destiné à l'entretien et à la préservation du réseau routier notifié par le FERA se chiffre à **50 000 000 000 FCFA** répartis comme suit :

- Programme d'entretien routier pour un montant de **46 100 000 000 FCFA** ;
- Fonctionnement de l'AGEROUTE pour un montant de **3 900 000 000 FCFA**.

En cours d'exercice, ce budget a été revu à la baisse passant de **50 000 000 000 FCFA** à **30 200 000 000 FCFA** (y compris le fonctionnement) soit une diminution de **39,6%**.

A ce titre, les ressources disponibles pour assurer les travaux d'entretien routier en 2023 ont été de seulement **26 300 000 000 FCFA** alors que la programmation initiale portait sur le budget notifié de **50 000 000 000 FCFA**.

● Exécution du Programme d'Entretien Routier Annuel

En 2022, les besoins en entretien exprimés dans la convention de financement AGEROUTE-FERA sont évalués à **cinquante milliards (50 000 000 000) FCFA**. Or, les dotations à la suite du réaménagement budgétaire n°1 sont de **30 200 000 000 FCFA** soit une baisse de **39,6%**.

Aussi, au 31 décembre 2022, le taux de mobilisation des crédits est de 52% représentant un montant total de décomptes payés de 13 621 024 153 FCFA.

Cette situation a pour conséquence le non-paiement des décomptes à temps, augmentant ainsi, la dette aux entreprises qui est estimée en fin d'année 2022 à **29 477 271 158 FCFA**.

La situation d'exécution financière par type de travaux, au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Taux de décaissement du Programme d'Entretien Routier Annuel par ligne budgétaire

Type de travaux	Budget 2022 (après réaménagement n°1)	Montant du budget 2022 mobilisé par le FERA	Taux de mobilisation du budget 2022 par le FERA (%)	Montant des décomptes payés au 31/12/2022	Montant des décomptes impayés au 31/12/2022	% Exécution budget du PERA
Entretien Périodique des Routes Revêtues	15 580 325 380	9 523 255 482	61%	9 523 255 482	6 057 069 898	100%
Entretien Périodique des Routes Non Revêtues y/c les travaux du PROBASE	6 621 534 895	2 444 065 662	37%	2 444 065 662	4 177 469 233	100%
Entretien-Réparation et Construction d'Ouvrages Hydrauliques	1 546 052 060	274 136 515	18%	274 136 515	1 271 915 545	100%
Travaux Généraux et Assainissement	333 741 866	173 086 715	52%	173 086 715	160 655 151	100%
Surveillance du réseau et Désencombrement	570 498 915	422 015 940	74%	422 015 940	148 482 975	100%
Désensablement	444 094 172	143 324 056	32%	143 324 056	300 770 116	100%
Signalisation et Équipements	96 984 816	0	0%	0	0	0%
Étude techniques & Maîtrise d'Œuvre	1 026 898 048	597 987 760	58%	597 987 760	428 910 288	100%
Séminaire, conférence, Préparation et Mise en Œuvre	79 869 848	43 152 023	54%	43 152 023	36 717 825	100%
Total	26 300 000 000	13 621 024 153	52%	13 621 024 153	12 581 991 031	100%

Les indicateurs de performance pour le volet « Entretien Routier » sont globalement **satisfaisants** malgré une situation difficile due à la mobilisation des ressources du FERA. Les travaux d'entretien réalisés ont permis de récupérer plus de 950 Km sur le réseau revêtu et 105 Km de pistes. En sus, un linéaire de plus de **3 200 m** de radier a été construit dont l'essentiel est réalisé dans les zones Nord et à Dakar avec respectivement 190 ml et 2998 ml de radier pour faciliter la fluidité de la circulation et assurer la continuité du réseau.

Le nombre d'ouvrages réhabilités sur le réseau structurant qui supporte une bonne partie du trafic est de **12 ouvrages**. Ces réalisations ont permis d'enregistrer des résultats **satisfaisants** comparés aux objectifs assignés à l'entretien en début d'année malgré les difficultés constatées dans le paiement des entreprises qui effectuent les travaux du PERA. Pour illustrer cette situation, en 2022, les montants des décomptes payés représentent 31,6% de la dette aux entreprises qui sont attributaires des contrats du PERA.

Les tableaux ci-dessous donnent le détail des réalisations physiques du PERA 2022 par Direction Régionale.

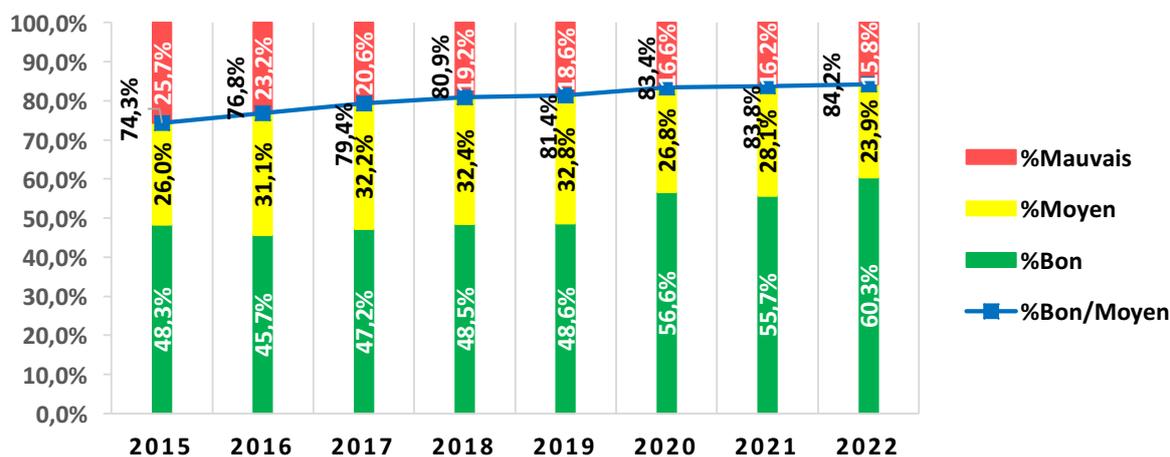
Tableau 6 : Indicateurs de Réalisations du PERA 2022 par Direction Régionale

Désignations	Valeurs cible 2022	Réalisation du PERA en 2022							TOTAL	Taux réalisation (%)
		Région	Région	Région	Région	Région	Région			
		Nord	Sud	Est	Ouest	Centre	Dakar			
Linéaire de Routes Revêtues traité en Entretien Périodique	147,1	6,16	18,3	26,246	15,968	14,95	20,574	102,198	69%	
Linéaire de Routes Revêtues (RR) traité en Entretien Courant (EC)	1114	55	55	80	245	224	195	854	77%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Périodique (EP)	203,485	0	17,5	0	0	6.8	6	23,5	12%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Courant (EC)	295	3,5	13	65	0	0	0	81,5	28%	
Nombre Ouvrages Hydrauliques Entretenus ou Reconstitués	29	0	1	0	0	0	11	12	41%	
Linéaire de radier construite (ml)	1910	190	0	0	50	0	2998	3238	170%	

Les travaux d'entretien ont permis de récupérer une partie du réseau jusque-là en mauvais état et surtout de maintenir les routes en bon état. Ces travaux ont permis de maintenir le même niveau de service (**routes en bon et moyen état**) entre 2021 et 2022.

L'état global du réseau revêtu montre que **84%** du réseau est dans un état bon/ moyen en 2022 contre 74 % en 2015 soit une progression de **10 points, faisant ainsi du Sénégal l'un des pays de la sous-région ouest africaine avec l'un des meilleurs réseaux, en termes de qualité avec des progressions importantes depuis 2012.**

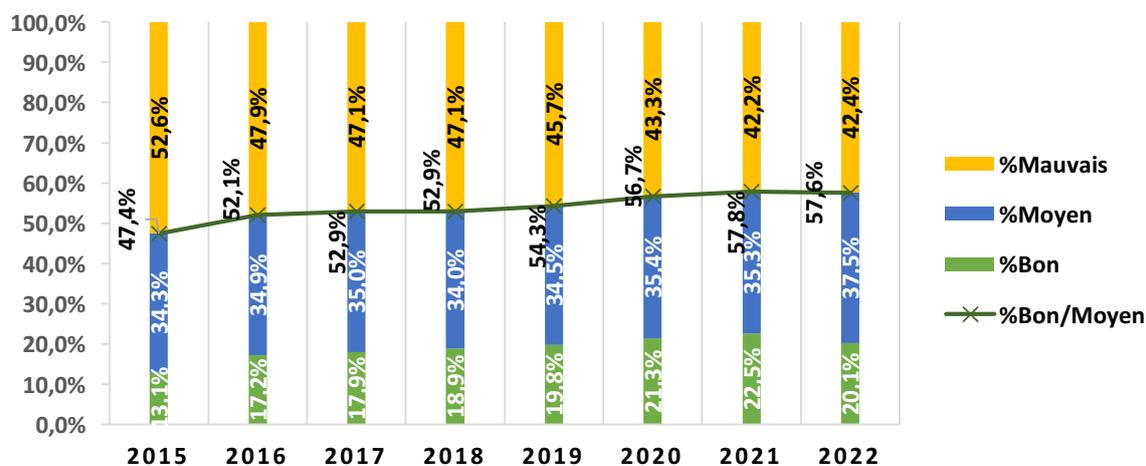
EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSÉ REVÊTU ENTRE 2015 ET 2022



Graphique 3 : Evolution de l'état de réseau classé de 2015 -2022

La même progression est également notée dans le réseau routier classé non revêtu entre 2015 et 2022 soit 10,2 points de progrès.

EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSÉ NON REVÊTU ENTRE 2015 ET 2022



Graphique 4 : Evolution du Réseau Routier Classé non Revêtu entre 2015 -2022

3.2. Gestion de la base de données routières

La Banque de Données Routières (BDR) est au cœur du système de gestion de l'entretien routier du fait de sa contribution à la bonne connaissance du réseau. Elle est un outil majeur dans la planification stratégique et la programmation des interventions. La BDR s'articule autour des trois composantes :

- le Système de Collecte de Données (SCD) ;
- le Système d'Information Routière (SIR) et
- le Système d'Aide à la Programmation (SAP).

Pour l'année 2022, les activités réalisées sont :

- l'élaboration et la validation du Programme Triennal Glissant à travers un processus participatif et interactif avec l'implication de toutes les directions régionales ;
- le renforcement de capacité des points focaux des directions régionales et de la DGER sur les outils de programmation de travaux opérationnels pour mettre à jour les PTG ;
- l'inspection sommaire du réseau routier classé en collaboration avec les points focaux des directions régionales ;
- l'auscultation de chaussées des axes ciblés dans le cadre du projet d'élaboration d'un guide de renforcement des chaussées du Sénégal.

En plus de ces activités, la BDR s'est renforcée en équipements modernes (postes permanents de comptage automatique du trafic routier, tablettes et logiciels). Le challenge est de mettre en place une passerelle entre L2R Programme et HDM4 pour une interopérabilité des deux outils afin de faciliter le travail de programmation opérationnelle des travaux d'entretien.

3.3. Sécurité routière

Les accidents de la route constituent une grande préoccupation pour l'Etat du Sénégal et le diagnostic a montré que parmi les causes majeures des accidents figurent en grande place le facteur humain, avec les excès de vitesse, la négligence, l'imprudence et le non-respect du code de la route. Des efforts ont été consentis par l'AGEROUTE pour améliorer la sécurité au niveau des infrastructures. Aujourd'hui, une attention particulière est portée sur les aspects de sécurité des projets d'études, de travaux et sur la gestion du réseau routier.

Les aspects de sécurité routière sont examinés dans les résultats des études, les DAO, les plans de signalisations.

Les principales mesures prises pour renforcer la sécurité au niveau des infrastructures sont :

- ◆ la construction de passerelles et de ralentisseurs dans les différentes agglomérations pour protéger les usagers vulnérables et réduire les vitesses pratiquées ;
- ◆ la mise en place d'un Programme Triennal d'Entretien Routier pour l'amélioration du niveau de service et la conservation du réseau ;
- ◆ le traitement des points critiques ;
- ◆ la prise en compte des aspects de sécurité routière (audit de la sécurité routière) dès la phase conception. La RN4, tronçon Sénoba - Ziguinchor – Mpack et la Boucle des Kalounayes soit un linéaire global de 217 km, ont fait l'objet d'audit de sécurité routière. Des activités de sécurité routière des infrastructures sont intégrées dans le PCZA, le PDZAM, le PSD.
- ◆ Au niveau de l'autoroute à péage, le gestionnaire s'est équipé de moyens d'intervention mobile pour l'enlèvement des véhicules en panne, la signalisation des travaux, le balisage et la signalisation verticale temporaire.
- ◆ Des missions d'inspection de sécurité routière sont organisées dans les projets en cours et lors de la réception des travaux.

3.4. Surveillance du réseau

Pour faire appliquer les dispositions du décret 2010-1445 du 04 Novembre 2010 réglementant les travaux de pose et dépose de conduites diverses et l'occupation de l'emprise du réseau routier, l'AGEROUTE a mis en place une Cellule de Surveillance du réseau dont les missions principales consistent à :

- ◆ lutter contre les occupations anarchiques des emprises du réseau classé,
- ◆ recevoir et traiter les demandes d'intervention des concessionnaires et des particuliers relatives à la pose et à la dépose de conduites et de régler les occupations diverses des emprises routières,
- ◆ organiser et coordonner les visites du comité technique consultatif sur les projets de lotissement et autorisation de construire,
- ◆ surveiller le réseau routier classé national.



Pour mener à bien ses missions, la Cellule est raccordée au Système de vidéosurveillance du Ministère de l'Intérieur avec une salle aménagée pour visualiser les images du réseau routier couvert. Ce qui facilite les interventions des équipes sur le terrain.

Elle est également appuyée par la DSCOS à travers une convention signée entre les deux parties depuis avril 2021.

Un projet de convention avec la Gendarmerie (la brigade de l'environnement) est en cours de validation et devra contribuer à lutter efficacement contre les occupations.

Durant l'année 2022, la Cellule a traité plus de quatre cents (400) demandes relatives aux avis techniques, aux occupations des emprises, à l'ouvertures et à la réfections de tranchées. Dans le cadre des patrouilles organisées avec la DSCOS plus de trois cents (300) convocations ont été délivrées à des occupants non autorisés.

IV.

DEVELOPPEMENT DES
CORRIDORS ET ROUTES
NATIONALES

L'objectif général poursuivi dans le cadre du développement des corridors et routes nationales est de réaliser des projets d'infrastructures routières viables sur le plan économique, écologique et social, conformément aux priorités de l'État du Sénégal afin de renforcer le développement des pôles régionaux et l'intégration économique au niveau sous régional.

L'État, en rapport avec ses partenaires techniques et financiers, apporte un soutien important au secteur des infrastructures routières, ce qui a permis d'achever plusieurs projets en 2022 et de poursuivre la réalisation d'autres projets prioritaires inscrits dans le PSE.

4.1. Projets achevés

Dans le portefeuille des projets de développement de corridors et d'aménagement du réseau national, quatre (04) projets sont achevés en 2022 pour un linéaire de 327 Km composé de 242 km réhabilités et 85 km construits pour un coût global total de 138 milliards 252 millions de FCFA. Le tableau suivant en fournit les détails



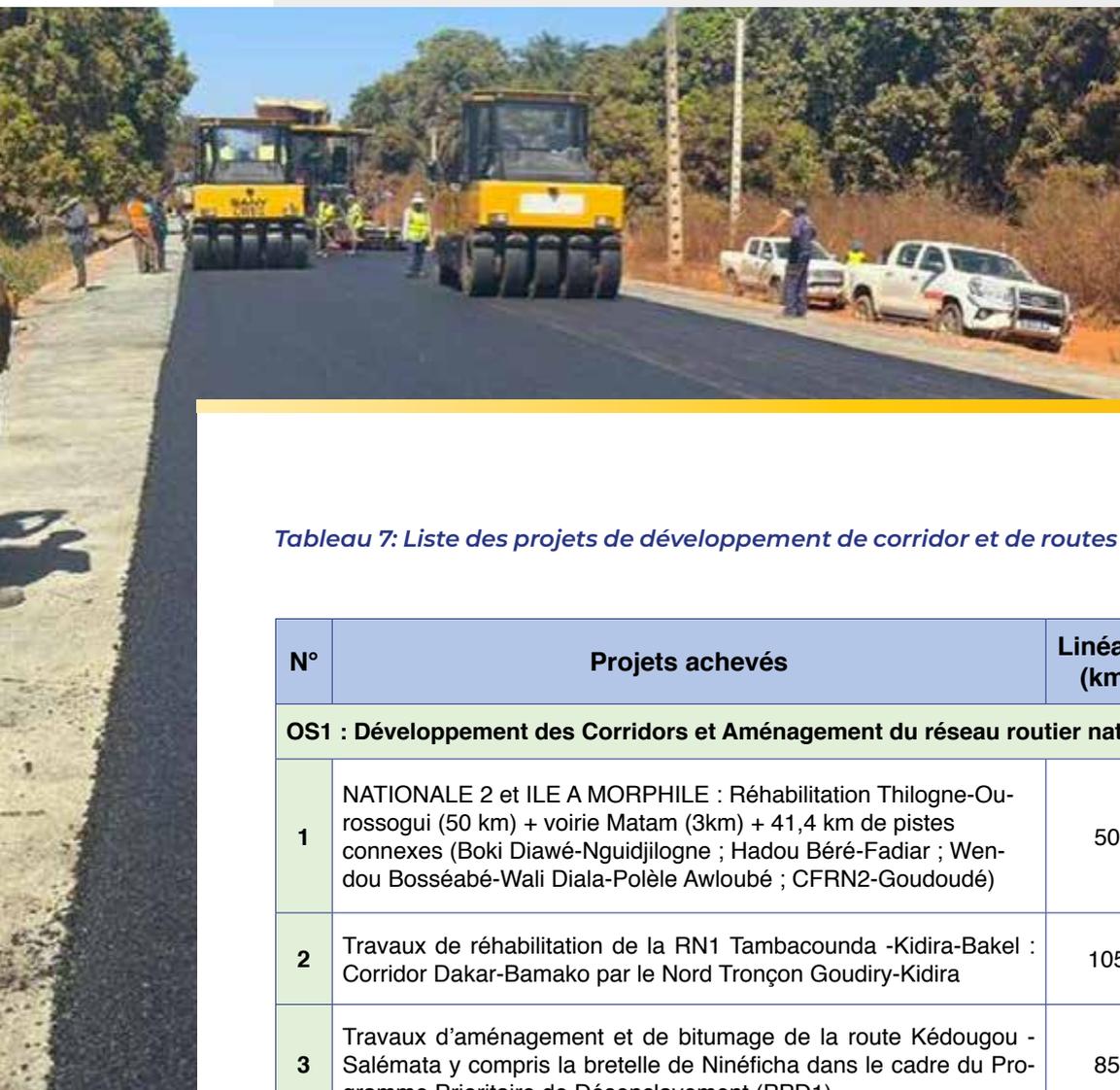


Tableau 7: Liste des projets de développement de corridor et de routes nationales achevés en 2022

N°	Projets achevés	Linéaire (km)	Cout projet en millions FCFA
OS1 : Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national			
1	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE : Réhabilitation Thilogne-Ourossogui (50 km) + voirie Matam (3km) + 41,4 km de pistes connexes (Boki Diawé-Nguidjilogne ; Hadou Béré-Fadiar ; Wendou Bosséabé-Wali Diala-Polèle Awloubé ; CFRN2-Goudoudé)	50	21 614
2	Travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel : Corridor Dakar-Bamako par le Nord Tronçon Goudiry-Kidira	105	38 500
3	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou - Salémata y compris la bretelle de Ninéficha dans le cadre du Programme Prioritaire de Désenclavement (PPD1)	85	38 735
4	Travaux de réhabilitation de la route Louga Dahra	87	39 403
TOTAL		327	138 252

4.2. Projets en cours d'exécution

Le portefeuille des projets de développement de corridors et d'aménagement du réseau national en cours de réalisation au niveau du Département des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement comprend 19 opérations portant sur un montant total cumulé de **490 milliards 126 millions FCFA** pour un linéaire **global** de **1354 km**. Il se présente comme suit par objectif spécifique :

Tableau 8 : Situation des projets de développement des corridors et routes nationales

N°	Projet	Linéaire (km)	Coût projet en millions FCFA	Financement	Situation fin 2022
OS2 : Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national					
1.	Travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel : Corridor Dakar Bamako par le Nord Tronçon Kidira-Bakel	73	25 000	Fonds Koweïtien Etat du Sénégal (BCI)	30%
2.	Aménagement de la Boucle du Fouladou : Lot 1 Dabo-Fafacou-rou-Médina-Yoro Foula	68,5	23 507	BOAD / Etat du Sénégal (BCI)	68%
3.	Aménagement de la Boucle du Fouladou : Lot 2 Médina-Yoro Fou-la-Pata	34	13 502	Etat du Sénégal (BCI)	31%
4.	Travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako, N7, tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala. Lot 1 : Mako-Kédougou et Saraya-Moussala	100	36 430	BIDC	25%
5.	Travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako, N7, tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala. Lot 2 : Kédougou-Saraya	36	13 247	BIDC	15%
6.	Travaux de réhabilitation:/entretien Kafrine Mbacké et Fatick Foun-diougne Passy	167	30 000	BOAD Etat du Sénégal (BCI)	68%
7.	Travaux d'aménagement et de bitumage de la R40 : Kafrine - Ndan-ga et de la liaison avec la Gambie	52	15 805	Etat (BCI)	95% base 60% avenant ²
8.	Travaux de Construction des routes de connexion à l'autoroute Thiès Touba	28	22 009	Etat du Sénégal (BCI)	30%
9.	Travaux de désenclavement de l'île à Morphil	237	97 600	Etat du Sénégal (BCI)/BOAD	25%
10.	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Démeth-Cas Cas	35	16 430	Etat du Sénégal (BCI)/BOAD	35%

N°	Projet	Linéaire (km)	Coût projet en millions FCFA	Financement	Situation fin 2022
11.	Aménagement et bitumage de Halwar-Diattar	42	15 000	BADEA	8%
12.	Aménagement et bitumage de Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul	44	10 728	BADEA	9%
13.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Boucle des Kalounayes	52+1	16 954	BAD/UE/Etat du Sénégal	62%
14.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 1 Sénoba-PK 40	40+4	14712	BAD/UE/BEI Etat du Sénégal	20%
15.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 2 PK 40-PK 80	40+8	15 586		8%
16.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 3 PK 80-Ziguinchor-Mpack	85	26 453	BAD/Etat du Sénégal	20%
17.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Aménagement et Réhabilitation de Pistes connexes Lot 1	46	2 600		35%
18.	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Aménagement et Réhabilitation de Pistes connexes Lot 2	49	2 952	Etat du Sénégal	15%
19.	Projet de construction de la route Medina Pakane - Biaro	28	10 780		

OS 2 : Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national : 1354 km pour une enveloppe de 490 milliards 126 millions FCFA



AMELIORATION DE LA MOBILITE URBAINE

5.1. Projets achevés

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité urbaine, les projets achevés en 2022 ont concerné **l'autopont de Keur Massar qui a été ouvert à la circulation**, les travaux d'ouvrages du Pôle Urbain de Diamniadio et la construction de la rampe d'accès de l'ouvrage Bow string pour un coût global cumulé de **25 milliards 274 millions de FCFA et un linéaire de 1,25 Km.**

Tableau 9 : liste des projets d'amélioration de la mobilité urbaine achevés

N°	Projets achevés	Linéaire (km)	Coût projet en millions FCFA
OS2: Amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes			
1	Travaux de construction de la rampe d'accès de l'ouvrage Bow string de Cambéréne et des mesures de protection complémentaires dans le cadre de la construction de la VDN 2	0,6	12 111
2	Réalisation de l'autopont de Keur Massar	0,4	12 000
3	Travaux d'ouvrages du Pôle Urbain de Diamniadio : dédoublement de l'Ouvrage du CICAD	0,25	1 263
	Total	1,25	25 374

5.2. Projets en cours d'exécution

Le portefeuille des projets en cours de réalisation pour l'amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes au niveau du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement comprend 9 opérations portant sur un montant total cumulé de **591, 203 milliards FCFA** pour un linéaire **global de 276 km**. Le portefeuille des projets se présente comme suit :

Tableau 10 : Situation des projets d'amélioration de la mobilité urbaine en cours de réalisation

N°	Projet	Linéaire (km)	Cout projet en millions FCFA	Financement	Situation fin 2022
1.	BRT : Infrastructures	18,3	136 000	Banque Mondiale Banque européenne d'investissement	70%
2.	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 1 (Liberté 6 - Cambérène) : 4,5 Km de routes en 2x2 voies et 15 km de voiries en pavés,	19,5	44 213	Etat du Sénégal (BCI)	20%
3	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambérène-Thiaroye) : 8,5 Km de routes en 2x2 voies et 19 km de voiries en pavés,	27,5	35 976	CDB - Chine	50%
4	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 3 (Thiaroye - Keur Massar) 10 Km de routes en 2x2 voies et 11 km de voiries en pavés	21	32 630	CDB - Chine	70 %
5	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 4 (Production de pavés: 650 000 m ² pour chaussées et trottoirs)		5 794	Etat du Sénégal (BCI)	42 %
6	Travaux de construction des voiries de connexion du Stade de DIAM- NIADIO	13	33 518	UKEF, MUFG, JP MOR-GAN	30%
7	Conception et Réalisation d'autoponts à Dakar: Keur Gorgui (2) , Saint Lazare (2), Rond-Point Yoff (1), Cambérène (1), Lobath Fall (1), Keur Massar (1), Front de Terre (1), Croisement Bourguiba- Cheikh Ahmadou Bamba (1)	3,82	98 875	Société Générale	75%
8	Travaux d'ouvrages du Pôle Urbain de Diamniadio : dédoublement de l'Ouvrage du CICAD et la réalisation de sa 4ème bretelle, ouvrage de franchissement du TER au niveau de la gare, deuxième passage supérieur sur l'autoroute A1 pour la voirie de connexion du stade, ouvrage de dénivelé sur le raccordement de l'axe 70 et de la N1		41 817	Société Générale	50%
9	Réhabilitation des Infrastructures sportives dans le cadre des JOJ 2026 : Stade Iba Mar Diop, Piscine Olympique et Caserne Samba Déry Diallo et Equipements de proximité	3 sites et 10 équipements	40 000	AFD / ETAT SNG	
OS 3: Amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes : 276 km pour un montant de 591 milliards 203 millions FCFA					



DESENCLAVEMENT DES ZONES A FORTES POTENTIALITES ECONOMIQUES

6.1. Projets achevés

Dans le cadre du désenclavement des zones à fortes potentialités économiques, deux projets sont achevés en 2022, notamment le Pont de Ilèle et les travaux de pistes avec la technologie Probase **pour un coût global cumulé de 13 milliards 321 millions de FCFA et un linéaire de 63,9 Km.**

Tableau 11 : liste des projets de désenclavement des zones à fortes potentialités économiques achevés

N°	Projet	Linéaire (km)	Coût projet en millions FCFA
OS3: Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques			
1	Travaux de construction du Pont de Ilèle	0,9	1 000
2	Travaux de Construction de pistes avec la technologie Probase : Bambey-Gawane-Thieytou (28 km), Toubab Dialaw-Ndayane-Popenguine (7 km), Thiadiaye-Nguiéniène (17 km), Ndiembel-Fass-N4 (11 km).	63	12 321
TOTAL		63,9	13 321

6.2. Projets en cours d'exécution

Le portefeuille des projets en cours de réalisation pour le désenclavement des zones à fortes potentialités économiques au niveau du Département des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement comprend 18 opérations en cours de réalisation portant sur un montant total cumulé de **867 milliards 514 millions FCFA** pour un linéaire **global de 3 167 km**. Parmi les projets en cours de réalisation, on peut noter entre autres :

Programme Spécial de Désenclavement (PSD)

Afin de garantir une plus grande disponibilité et un meilleur accès aux infrastructures ainsi qu'aux zones de production, aux marchés et aux services essentiels de base, le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre un plan national de développement dénommé Programme Spécial de Désenclavement «PSD», pour améliorer l'indice d'accessibilité rurale, qui reste très faible au Sénégal et freine la croissance du pays.

Plus spécifiquement, le PSD vise :

- l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité en milieu rural et urbain ;
- la création d'emplois par la construction de routes de désenclavement ;
- la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, ...);
- le développement des activités économiques (agriculture, élevage, pêche, mines...).

Le programme couvre les 14 régions du Sénégal pour un coût global de 453 Milliards de FCFA pour plus de 2 700 Km de routes à réaliser. Le Programme est financé par l'Etat du Sénégal avec le concours de MUFG et UKEF. Il est mis en œuvre par l'AGERROUTE qui agit pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD). Les principaux domaines d'impacts attendus du PSD sont :

- ◆ 80% de la population rurale a accès à une route praticable ;
- ◆ Amélioration de la qualité du réseau routier : 90% de routes revêtues en bon ou moyen état ;
- ◆ 60 entreprises nationales impliquées pour 50 000 emplois à créer ;
- ◆ 11 millions de personnes impactées.

Au 31 décembre 2022, vingt et un (21) marchés de travaux sont déjà signés pour un montant global **de 336 651 198 959 FCFA TTC (soit 74% du programme) et un linéaire de 956 km.**



● Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)

Le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM) a pour objectif général la mise en valeur et la transformation des potentialités économiques des régions du Nord grâce à la réduction des coûts de transports. Plus spécifiquement, le PDZAM vise entre autres :

- ◆ la facilitation de l'accès aux zones de production agricoles et minières ;
- ◆ la facilitation des échanges et la coopération économiques avec les pays limitrophes;
- ◆ le renforcement des échanges commerciaux avec le reste du pays et/ou avec la sous-région ;
- ◆ l'amélioration des conditions de trafic et de sécurité des zones traversées ;
- ◆ le développement des activités économiques notamment les exploitations agricoles, minières et touristiques des zones concernées...

Le programme est mis en œuvre dans les départements de Thiès, Tivaouane, Kébémér, Louga et Dagana pour un coût global de 110 Milliards de FCFA pour un linéaire total de 288 km (150 km de routes revêtues et 138 km de routes en terre moderne). Le programme est financé par l'Etat avec le concours de la BAD et de l'AGTF.

A terme, le programme contribuera à :

- ◆ augmenter le trafic routier jusqu'à au moins 663 véhicule/jour avec 17% de poids légers ;
- ◆ réduire le coût du transport des produits agricoles de 3% pour le riz et 18% pour les phosphates ;
- ◆ permettre à 64,4% de la population de la ZIPD de disposer d'une route carrossable sur un rayon de 2 km ;

En termes d'avancement du programme, au 31 décembre 2022, le processus de passation des marchés est en cours et les travaux débiteront au cours du second semestre de 2023.

● **Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA)**

Le Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones de production Agricoles (PCZA) vise à améliorer la connectivité entre la production agricole et les principales zones de marché dans le nord et le centre du Sénégal. Plus spécifiquement, le PCZA a pour but de :

- ◆ faciliter l'accès aux zones de production agricoles ;
- ◆ renforcer les échanges commerciaux avec le reste du pays et/ou avec la sous-région ;
- ◆ assurer un meilleur niveau de service du réseau routier existant pour faciliter l'accès aux capitales régionales ;
- ◆ développer les activités économiques notamment les exploitations agricoles et touristiques des zones concernées ;
- ◆ améliorer les conditions de vie des populations concernées par le biais de l'éducation, la santé, la mobilité, la formation et l'emploi ;
- ◆ contribuer à la réduction de la pauvreté en créant un environnement social favorisant le bien-être des populations ;
- ◆ permettre aux populations riveraines d'avoir un meilleur accès aux équipements et services sociaux de base.

Le PCZA est financé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec la Banque Mondiale et intervient au niveau des zones agricoles du Nord (Ferlo), de l'Ouest (Niayes) et du Centre (Bassin arachidier) du pays, traversant 6 régions (Louga, Matam, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine et Thiès) pour un coût global de 118 Milliards de FCFA, pour un linéaire de 387 km de routes à réaliser. Les principaux domaines d'impacts attendus du PCZA sont :

- ◆ augmentation d'au moins 15% du pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en toutes saisons dans la zone du projet ;
- ◆ réduction du temps de trajet le long des principaux axes de liaison entre les zones de production agricole et les zones de marché d'au moins 30 % ;
- ◆ augmentation du pourcentage de la population ayant un meilleur accès aux infrastructures socio-économiques d'au moins 30% dans la zone du projet.

L'état d'avancement du programme au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Vingt-trois (23) marchés sur les trente-trois (33) ont été lancés. Il s'agit de trois (03) marchés de travaux, seize (16) prestations intellectuelles et quatre (04) marchés de fournitures.

Le démarrage des travaux est prévu au courant du 1^{er} semestre 2023.

🟡 Programme d'Urgence des routes de Désenclavement (PUD)

Le Programme d'Urgence de routes de Désenclavement a pour objectif général de contribuer à l'atteinte du niveau de croissance ciblé dans le PSE et la réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques du Programme sont de :

- désenclaver les régions du nord et du centre et les relier aux principales routes nationales ;
- assurer la continuité du trafic tout au long de l'année et dans toutes les conditions climatiques ;
- améliorer l'efficacité du trafic et la sécurité sur les routes à aménager ;
- réduire les temps de trajet et les coûts d'exploitation des véhicules ;
- faciliter l'acheminement des marchandises, notamment les intrants et les produits agricoles et le déplacement des passagers dans la région nord et centre du pays ;
- développer et encourager le tourisme dans les régions desservies par les routes à aménager.

D'un coût global de 31 Milliards de FCFA, le programme d'Urgence des routes de Désenclavement est financé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec la BADEA. Le programme couvre les régions de Saint-Louis (département de Podor) et Diourbel-Thiès avec l'aménagement et le bitumage des routes Halwar — Diattar-Guia (42 km) au nord et Bambey-Baba garage-Keur Samba Kane-Touba Toul (44 km) au centre .

Les principaux effets et impacts attendus sont entre autres de :

- ◆ rendre optimale l'exploitation de la Boucle de l'île à Morphil, zone à très fort potentiel agricole, qui sera ainsi entièrement désenclavée. En effet les routes Tarédji-Podor (29km), Ndioum-Halwar-Démotte (60km), Médina-Cascas-Saldé-Pété (68km) sont déjà réalisées ;
- ◆ rendre plus attractive la zone d'influence du projet surtout dans la localité de Keur Samba Kane où l'Etat a décidé d'implanter un important Domaine Agricole Communautaire (aménagements structurants, permettant la mise en valeur de grands domaines, allant de 1 000 à 5 000 ha) ;
- ◆ réduire les temps de parcours et développer l'activité économique dans les zones concernées.

Au 31 décembre 2022, le processus de passation de marché est bouclé et les travaux ont démarré.

Tableau 12: Situation des projets de désenclavement des zones à fortes potentialités économiques

N°	Projet	Linéaire (km)	Cout projet en millions FCFA	Financement	Situation fin 2022
1.	Construction de la route du Dandé Maayo Nord-1	42	12 000	BOAD	03%
2.	Construction de la route du Dandé Maayo Nord-2	62	26 000	FSD	En démarrage
3.	Programme Spécial de Désenclavement y compris Dandé Maayo Sud	2700	453 000	UKEF , MUFG	En démarrage
4.	Réhabilitation de la route Louga-Keur Momar Sarr	54	19 000	Fonds de l'OPEP	03%
5.	Keur Momar Sarr-Richard Toll + 17 KM piste + 06 km de voirie à Richard Toll et Keur Momar Sarr	74	38 578	BAD	En démarrage
6.	Renforcement de la N2 Thiès-Kébémér	25	11 195	BAD	En démarrage
7.	Boucle du riz routes en terre	121	25 844	BAD	En démarrage
8.	Boucle du riz routes revêtues	51	25 661	BAD	En démarrage
9.	Réhabilitation de la route Mboro-Diogo	23	5 871		En démarrage
10.	Aménagement et bitumage de la route Tivaouane-Pambal-Darou Alpha	20	5 992		En démarrage
11.	Aménagement et bitumage de la route Dahra-Mbeuleukhé y compris la bretelle de Yang (tranche conditionnelle)	43	12 409		En démarrage
12.	Aménagement et bitumage de la route Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Salioum et Mbirkilane-Djamaï	48	11 944		En démarrage
13.	Aménagement et bitumage de la route Kahone-Guinguinéo-Mboss-Gnibi	53	13 490	Banque Mondiale	En démarrage
14.	Aménagement et bitumage de la route Kougheul- Sali-Maka Gouy -Frontière Gambie et Kougheul-Touba Ali Mbinde	45	11 450		En démarrage
15.	Aménagement et bitumage de la route Touba Ali Mbinde-Lour-Ribo escale-Payar	54	12 717		En démarrage
16.	Aménagement et bitumage de la route Ribo Escale-Dayane Kadioly	50	15 525		En démarrage
17.	Aménagement et bitumage de la route Dayane Kadioly- Vélingara Ferlo-Loumbel Lana-CFN3	51	14 612		En démarrage
18.	Travaux de reconstruction des ponts de Baïla et Diouloulou et de ses voies de raccordement	0,44	6 244	Société Générale	85%
19.	Construction du Pont de Rosso	10	57 000	BAD-UE-BEI	15%

OS 4: Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques : 3 617 Km pour un montant de 867 milliards 514 millions de FCFA

VII.

DEVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES AUTOROUTES

Le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) s'est fixé comme objectif de réaliser 822 km d'autoroutes d'ici 2030 (source : *Schéma Directeur Routier Autoroutier National Horizon 2035*), pour accompagner l'évolution vers un Sénégal émergent. C'est dans ce cadre que s'inscrit le développement du réseau autoroutier avec la réalisation et la mise en service de **222,5 km**. Ce linéaire est constitué d'une part, de la section Patte d'Oie -Diamniadio (7Km) et Diamniadio -AIBD sur 45,5 km sous exploitation de la SECAA SA (ex SENAC SA) et, d'autre part, de la section AIBD – Mbour – Thiès et Thiès – Touba sur 170 km. Cette dernière ainsi que le pont de Foundiougne sont exploités par le Groupement CRBC/SAGAM dans le cadre d'une régie intéressée, pour une durée de 10 ans à compter du 1er juillet 2021.

Au 31 décembre 2022, un (01) projet autoroutier est en cours de mise en œuvre, deux (02) en phase de démarrage et deux (02) en perspective.

7.1. Développement du réseau autoroutier

a. Projets en cours

● Autoroute Mbour-Fatick- Kaolack

Les travaux de construction de l'autoroute Mbour - Fatick - Kaolack ont démarré en novembre 2021 pour un délai de 45 mois.

Au 31 décembre 2022, le niveau d'exécution physique global est de 20% pour un délai consommé de 27%. Le rythme d'avancement des travaux est assez satisfaisant malgré quelques difficultés notées sur l'exploitation des carrières de sable et de latérite.

● Routes de connexion à l'autoroute à péage Thiès-Touba

Le projet des routes de connexion est adossé aux travaux de construction de l'autoroute Thiès-Touba. Ces travaux sont financés sur le budget de l'Etat et permettent d'assurer une meilleure liaison des autoroutes AIBD – Mbour – Thiès et Thiès – Touba aux villes traversées. Les travaux comprennent :

- La réalisation de la bretelle de connexion de la ville de Bambey à l'échangeur de Bambey et l'aménagement de la traversée urbaine de la ville, soit environ 8 km ;
- La réalisation de la bretelle de connexion de la ville de Diourbel à l'échangeur de Diourbel et l'aménagement de la traversée urbaine de la ville, soit environ 17 km ;
- L'élargissement et l'aménagement de la partie urbaine de la route d'accès à l'échangeur de Thiès, soit environ 6 km ;
- La réalisation de la route de connexion Mbour-Nianing à la fin provisoire de l'autoroute vers Mbour (contournement de Mbour), soit environ 14 km ;
- La réalisation d'infrastructures socio collectives.

Compte tenu des difficultés liées à la mobilisation du budget, le projet a été redimensionné.

Ainsi, le tronçon de Bambey initialement inclus dans ce projet, a été finalement rattaché aux travaux de l'autoroute Thiès-Touba.

Concernant l'avancement des travaux,

- ◆ **la bretelle de connexion de la ville de Bambey** à l'échangeur de Bambey, l'aménagement de la traversée urbaine de la ville , la bretelle de connexion de la ville de Diourbel à l'échangeur de Diourbel et l'aménagement de la traversée urbaine de la ville sont réalisés à 100%.
- ◆ l'élargissement et l'aménagement de la partie urbaine de la route d'accès à l'échangeur de Thiès sont réalisés à 90%,
- ◆ la réalisation de la route de connexion Mbour-Nianing (à la fin provisoire de l'autoroute vers Mbour) est à 10%.



b. Projets en phase de démarrage

Les projets en phase de démarrage sont : (i) l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis et (ii) le prolongement de la VDN.

● Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis

L'Autoroute Dakar – Tivaouane – Saint Louis intègre la desserte des grandes villes environnantes le long de la Grande Côte sénégalaise, par voie rapide sur environ 200 km. Elle assurera les connexions des grandes localités traversées (Kayar, Notto, Tivaouane, Mékhé, Kébémér et Gandon), par des diffuseurs. Il est prévu l'aménagement de 8 gares de péages dont 6 sur bretelles et 2 sur la section courante et le contournement à l'entrée de la ville de Tivaouane sur 7 km. Vers Saint Louis, il est prévu l'élargissement et l'aménagement de la RN2 sur 12 km entre le diffuseur de Gandon et le Pont Faidherbe.

Le Gouvernement du Sénégal a pris l'option de réaliser ce projet suivant deux modes de financement : un financement avec un opérateur privé sur la section Dakar-Tivaouane (55 km) et un financement par l'Etat du Sénégal à travers les Partenaires Techniques et Financiers sur la section Tivaouane-Saint Louis (145 km).

Tableau 13 : Situation du financement de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis au 31 décembre 2022

Bailleurs	Montants	Niveau d'instruction	Linéaire
Section Dakar-Tivaouane			55 km
SG (Société Générale)	246 kM FCFA	Contrat commercial signé avec PFO approuvé par le Ministre des Finances, instruction avec Société Générale	55 km
Section Tivaouane-Saint Louis			145 km
FSD	63 M USD	Accord de prêt signé le 26 septembre 2022	6 km
BIDC	90 kM FCFA	Accord de prêt de 60 milliards signé le 18 novembre 2022	23 km
BOAD	60 kM FCFA	Accord de prêt initial de 30 milliards signé le 18 mai 2022 Accord de prêt complémentaire de 15 milliards signé le 25 novembre 2022	19 Km
BAD	160 M euros	Projet approuvé le 30 novembre 2022, Attente signature Accord de prêt	30 km
OFID	62,5 M euros	Accord de prêt signé le 28 décembre 2022	15 km
BID	238,23 M euros	Accord de prêt signé le 17 avril 2022	41 km
BADEA	65 M USD	Projet approuvé en octobre 2022, signature Accord de prêt prévue le 15 janvier 2023 à Khartoum	11 km + 12 km élargissement RN2
FKDEA	34 M USD	Projet approuvé en octobre 2022 pour 16,5 millions USD, Attente signature Accord de prêt. Requête pour deuxième tranche de 16,5 millions USD faite par MEPC	

kM : 1000 Millions

M : Millions

Concernant le processus de passation des marchés à date, la situation se présente comme suit :

- La préqualification est en cours pour le lot financé par la BID ;
- Le processus d'attribution est en cours pour le lot financé par l'OFID ;
- Les DAO des autres lots financés par les PTF sont élaborés et en cours de revue ;
- Le contrat commercial de la section Dakar-Tivaouane est approuvé le 19 décembre 2022.

Sur le volet Environnement, le rapport des Etudes d'Impact Environnemental et Social et le Plan d'Action de Réinstallation sont approuvés. En outre, l'attestation de conformité environnementale a été délivrée par le ministère en charge de l'Environnement.

• Prolongement de la VDN

Dans la perspective de trouver une deuxième voie de sortie à Dakar, l'Etat du Sénégal a instruit, dans le cadre d'un PPP, le projet de travaux de construction du prolongement de la VDN en autoroute entre Tivaouane Peulh et Diamniadio. Les différents tronçons inclus dans le projet sont :

- la mise à niveau de la VDN existante entre CICES et Tivaouane Peulh (VDN 2 et 3) sur 19 km;
- la construction d'une autoroute de 18,2 km en 2x2 voies entre Tivaouane Peulh (fin section VDN3) et Diamniadio (échangeur CICAD sur A1);
- L'aménagement de 3 échangeurs à Tivaouane Peulh, Niaga et Sangalkam ;
- Mise en place de 8 gares de péages dont 6 sur bretelles et 2 sur la section courante.

A la fin de l'année 2022, le processus de contractualisation est en cours avec un avis attendu du Comité interministériel. Cet avis fera suite aux avis favorables de l'UNAPPP sur le rapport d'évaluation préalable et la stratégie de passation du marché suivant la loi PPP puis de la DCMP.

Pour la mise à niveau qui sera réalisée dans le cadre d'un contrat EPC, le contrat est en cours de signature entre ASGC et CRBC en vue d'un démarrage des travaux durant le premier trimestre de l'année 2023.

Par ailleurs, le rapport d'étude d'impact environnemental et social du projet a été validé à l'issue d'un comité technique tenu le 17 août 2022. A la suite de ce Comité, une audience publique réunissant les parties prenantes a été organisée le 2 novembre 2022. In fine, l'attestation de conformité environnementale a été délivrée le 22 décembre 2022.

c. Projets en perspective

Deux projets d'autoroute sont en perspective :

- Le prolongement de l'autoroute Dakar – Tivaouane - Saint-Louis et à partir de Saint Louis jusqu'au pont de Rosso qui est en cours de construction. Les études sont financées par la Banque Africaine de Développement ;
- L'autoroute Kaolack – Tambacounda dont les études sont financées par l'UEMOA.

7.2. Exploitation des autoroutes

L'exploitation des autoroutes apporte des ressources à l'Etat. Elle a commencé en 2019 avec la mise en service de l'Autoroute Thiès – Touba dite ILA Touba, les tronçons AIBD – Thiès et AIBD – Mbour. Elle est étendue avec la mise en service du Pont de Foundiougne en février 2022.

Les recettes collectées sur ces infrastructures routières en 2022 sont évaluées à **19 356 306 942 FCFA** soit une progression de **15 %** par rapport à 2021. Le montant versé au Trésor public et dans le compte séquestre des projets concernés (toujours pour le compte du Trésor public) représente 58,54% des recettes collectées soit **11 390 331 850 FCFA, 1 088 819 963 FCFA** de plus par rapport à l'année 2021. Ces recettes reflètent l'importance du Trafic Moyen Journalier Annuel sur l'ensemble des axes payants évalué à 8596 véhicules/jour sur ILA Touba, à 22 291 véhicules/jour sur AIBD- Mbour-Thiès et enfin sur le Pont de Foundiougne à 668 véhicules/jour en 8 mois de service.

Le cumul total des recettes collectées de 2019 à 2022 s'élève à **57 919 232 277 FCFA** et le montant versé au trésor public est de **32 478 322 611 FCFA**.

Tableau 14 : Situation de l'exécution des projets autoroutiers au 31 décembre 2022

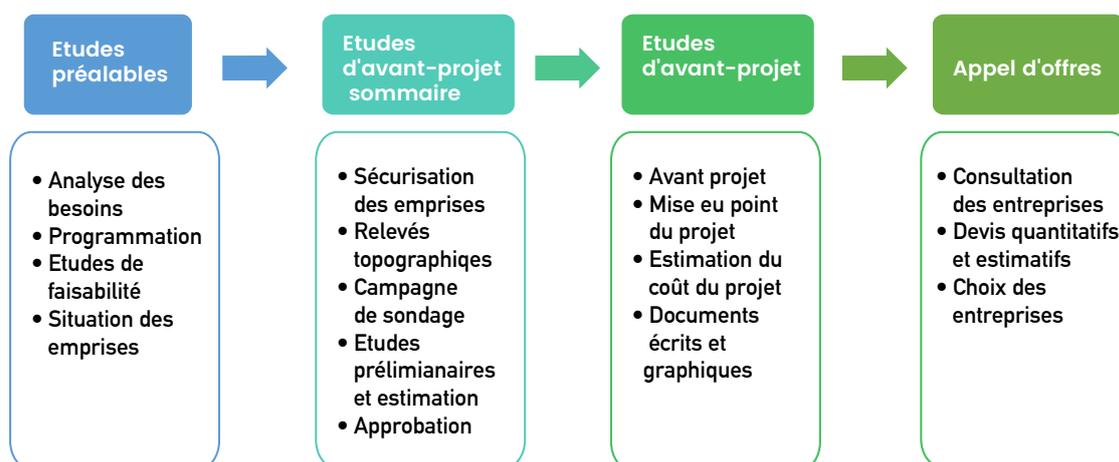
N°	Code	Libellé	Financement	Entreprise	Montant Marché	Durée d'exécution	% Décaissé	Délai consommé	Etat d'avancement																																										
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE MBOUR - KAOLACK																																																			
01	T0597/21	Travaux de construction de l'autoroute Mbour - Kaolack	Eximbank Chine et Etat du Sénégal	CRBC	738 727 239 USD ¹	45 mois	50%	12 mois	<table border="1"> <tr> <td>Terrassements</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Assainissement</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Chaussée</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Ouvrages d'art</td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td>Signalisation</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Péage</td> <td>0%</td> </tr> </table> <p>Niveau d'avancement global est de 20%</p>	Terrassements	40%	Assainissement	35%	Chaussée	0%	Ouvrages d'art	15%	Signalisation	0%	Péage	0%																														
Terrassements	40%																																																		
Assainissement	35%																																																		
Chaussée	0%																																																		
Ouvrages d'art	15%																																																		
Signalisation	0%																																																		
Péage	0%																																																		
02	C2155/21	Contrôle et surveillance des travaux de construction de l'autoroute Mbour - Kaolack	Etat du Sénégal	Groupement NRV-Consultores de Engenharia SA*/Stratégies-SPC	3 857 572 692 F CFA TTC	60 mois	47%	13 mois	Suivi études APD et EXE et supervision des travaux de construction de l'autoroute Mbour - Kaolack																																										
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES DE CONNEXION A PEAGE THIES - TOUBA																																																			
03	T 1394/17	Travaux de construction des routes de connexion à l'autoroute à Péage Thiès - Touba	Etat du Sénégal	Groupement Eiffage Sénégal - CSE	22 009 948 903 F CFA TTC	45 mois	40%	35 mois	<table border="1"> <tr> <td>Installation</td> <td>100%</td> <td>Diourbel</td> <td>100%</td> <td>Thiès</td> <td>10%</td> <td>Mbour</td> </tr> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>90%</td> <td></td> <td>90%</td> <td></td> <td>40%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Terrassements</td> <td>100%</td> <td></td> <td>100%</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Assainissement</td> <td>100%</td> <td></td> <td>100%</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chaussée</td> <td>100%</td> <td></td> <td>100%</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Signalisation</td> <td>100%</td> <td></td> <td>100%</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> </table> <p>Les décomptes incluent : -La pénalité pour retard sur tronçon Diourbel : - 483 346 951 FCFA TTC -La révision des prix : + 239 138 724 FCFA TTC -L'actualisation des prix : + 642 101 462 FCFA TTC</p>	Installation	100%	Diourbel	100%	Thiès	10%	Mbour	Travaux préparatoires	90%		90%		40%		Terrassements	100%		100%		0%		Assainissement	100%		100%		0%		Chaussée	100%		100%		0%		Signalisation	100%		100%		0%	
Installation	100%	Diourbel	100%	Thiès	10%	Mbour																																													
Travaux préparatoires	90%		90%		40%																																														
Terrassements	100%		100%		0%																																														
Assainissement	100%		100%		0%																																														
Chaussée	100%		100%		0%																																														
Signalisation	100%		100%		0%																																														
04	C-1097/18	Contrôle et surveillance des travaux de construction des routes de connexion à l'autoroute à Péage Thiès - Touba	Etat du Sénégal	CIRA	653 861 316 FCFA TTC	45 mois	ND	12 mois	Prestations suspendues compte tenu de l'indisponibilité du financement																																										

VIII.

ETUDES, CONTROLE QUALITE
& INSPECTION TECHNIQUE

8.1. Etudes

Pour relever le défi de disposer d'infrastructures structurantes de qualité et répondant aux meilleurs standards, l'AGEROUTE a choisi, parmi les premières démarches liées aux opérations d'investissement routier, la réalisation en amont de programmes d'études. Celles-ci démarrent au moment de l'instruction du projet et concernent les aspects techniques, environnementaux, sociaux et économiques. Dans la plupart des projets classiques, le programme d'études vise le processus ci-après aboutissant au choix de l'entreprise en charge des travaux.



En effet, la réalisation d'études de qualité permet de garantir une bonne maîtrise de l'exécution des travaux dans des conditions optimales de qualité, de coût et de délai.

A cet égard, un planning d'études est établi au début chaque année (et adapté au besoin au cours de l'exercice) et des dossiers de recherche de financement préparés. Les mesures de sauvegarde environnementales et sociales sont également prises durant tout le cycle du projet.

Le programme d'études pour l'année 2022 s'est inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de projets prioritaires d'infrastructures routières contribuant à la transformation structurelle de l'économie, pour soutenir une croissance forte et durable (conformément au Plan Sénégal Émergent).

Outre des études de faisabilité et d'exécution de projets d'infrastructures routières, ce programme comporte également des études pour la mise en place de documents de référence dans les études routières menées par AGEROUTE.

Ainsi, sur financement de l'État et des Partenaires techniques et financiers, l'AGEROUTE a poursuivi en 2022 plusieurs études dont la situation d'exécution se présente comme suit :

Tableau 15 : Situation de l'exécution des études

N°	Etude	Situation d'exécution	Financement
1.	<p>Etudes Socio-économiques et techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS) y compris la préparation d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO), suivant le modèle de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Saloum et Mbirkilane-Djamal (D5300 et D4104, 52 Km), - Kahone-Guinguinéo-Mboss-Gnibi (R52, 41 Km) ; - Koungheul-Lour-Ribo Escale-Payar (N14,73), Koungheul-Sali-Maka Gouye-Fr Gambie (N14,25 km), - réhabilitation Mboro-Diogo (N8,23 km), - Tivaouane-Pambal-Darou Alpha (D13203,20 km) 	Etudes finalisées et DAO lancés pour le choix des entreprises	Banque mondiale
2.	Etudes de faisabilité pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2026	Etudes finalisées	AFD
3.	Etudes détaillées, Elaboration DAO pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2026	Etudes en phase de démarrage	AFD
4.	Paramétrage de HDM-4 (assistance technique) et l'élaboration de stratégies d'entretien	Etude en cours, rapport à mi-parcours disponible	BCI
5.	Élaboration d'un guide de renforcement des Chaussées au Sénégal	Etude en phase de finalisation : rapport final attendu	BCI
6	Etudes pour la construction de 120 km de pistes dans les régions de Kolda et de Tambacounda : Etude en cours, APD disponible	APD disponible	BCI

Outre la réalisation d'études, AGEROUTE appuie la recherche sur des matériaux innovants pouvant être utilisés en substitution des matériaux classiques utilisés dans la réalisation des projets routiers, et pour lesquels il se pose de réels problèmes de disponibilité dans certaines zones. Cette démarche vise dans le moyen et long termes, l'utilisation de matériaux de proximité et de qualité au niveau de chaque zone d'intervention, en vue de réduire les coûts de construction.

C'est dans ce cadre que depuis quelques années, des partenariats sont noués avec des écoles pour le parrainage de sujets de recherche.

Certains résultats de recherche déjà confirmés, sont mis en application dans des projets avec la réalisation de planches expérimentales. Une collaboration avec le laboratoire nationale CEREEQ a été également établie pour le suivi de ces planches d'essais.

Enfin, en perspective des projets en vue, le programme d'étude ci-après est élaboré pour l'année 2023.

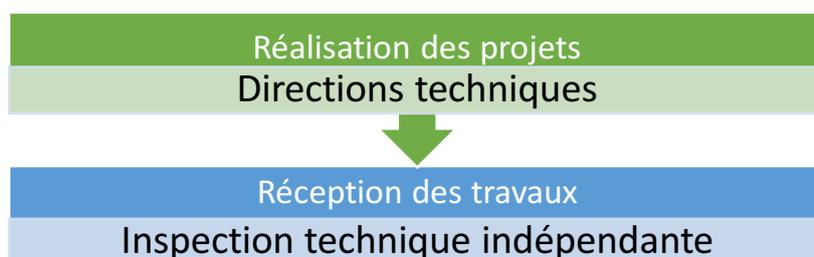
Tableau 16 : Situation des études en perspective

N°	Réalisations envisagées	Financement	Délais (mois)	Démarrage	Observations
ETUDES EN PERSPECTIVE					
Etudes routières					
1	Pont de Rosso : Sélection d'un consultant en vue de réaliser l'étude d'un corridor économique entre Nouadhibou – Nouakchott – Rosso – Dakar	BAD			
2	Etudes techniques d'exécution, des études socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la Boucle du Fogny (171 km)	BOAD	14	oct.-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours
3	Etudes techniques d'exécution, des études socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la N3 entre Thiès-Diourbel-Touba (130 Km)	BOAD	14	mai-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours
4	Etudes techniques d'exécution, des études socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la N4 entre Diourbel, Gossas et Kaolack	BOAD	11	sept.-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours

N°	Réalisations envisagées	Financement	Délais (mois)	Démarrage	Observations
5	Etudes techniques d'exécution, des études socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction de voies de contournement de Touba et Darou Mousty	BAD	5	oct.-23	Instruction en cours
	Etudes ouvrage d'art				
1	Etudes de faisabilité d'un échangeur à niveaux multiples au niveau du carrefour du CICES	BCI	6	Février 23	Instruction en cours
2	Etudes techniques d'exécution, études socio-économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour le projet de construction du deuxième grand pont de Saint Louis et ses voies d'accès	BOAD	8	oct.-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours
	Etudes réseau autoroutier				
1	Réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social, de sécurité routière et de mise en concession de l'auto-route Kaolack-Tambacounda sur la CU2a (280 km)	UEMOA	17	août-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours
2	Etudes d'avant-projet sommaire (APS) des autoroutes Diourbel - Kaolack (70 km) et Saint-Louis – Rosso (100 km)	BAD	12	oct.-23	Procédure de recrutement du cabinet en cours
	Elaboration de documents de référence				
1	Sélection d'un consultant pour l'élaboration d'un guide opérationnel de contrôle de la sécurité des infrastructures routières	FERA	6	sept.-23	AMI à lancer
2	Sélection d'un consultant pour la rédaction d'un CCTG appliqué aux travaux d'ouvrage d'art	FERA	14	oct.-23	
	Autres prestations				
1	Etude sur la disponibilité des matériaux de construction et actualisation de la cartographie des carrières au Sénégal	FERA	8	nov.-23	TDR en cours de finalisation
2	Recrutement de Consultants individuels pour l'appui à la Cellule de Coordination des études et à la Cellule d'Inspection Technique et Qualité	FERA	24	avr.-23	TDR disponibles.

8.2. Contrôle qualité & Inspection technique

L'ensemble des activités répondent à des procédures sur tout le cycle de mise en œuvre de projets, depuis la préparation jusqu'à la réception :



Dans cette perspective, la Cellule d'Inspection Technique et de Contrôle Qualité joue un rôle important dans le suivi qualité du volet technique avec comme activités principales :

- la réception des projets réalisés ;
- l'inspection des projets en cours ;
- la participation à la validation des études dans le cadre du comité technique de validation;
- la participation au suivi des planches expérimentales ;
- la formulation d'avis sur les études d'exécution ;
- l'identification des questions techniques pouvant faire l'objet d'ateliers en interne et la participation auxdits ateliers ;
- l'établissement de rapports d'inspection trimestriels et annuels.

La Cellule Inspection Technique garantit un autocontrôle de l'Agence dans la mise en œuvre des projets. A cet égard, durant l'année 2022, trente-cinq (35) missions de réception ont été organisées par la CITCQ et les services techniques de l'AGEROUTE. 68% des projets visités par la cellule ont été réceptionnés. L'organisation systématique des opérations préalables à la réception (OPR), constitue une opportunité pour la prise en compte des recommandations et la levée des réserves.



GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE

9.1. Suivi des études

La formulation et la mise en œuvre des projets routiers requièrent des Etudes d'Impact Environnemental et Social pour en minimiser les effets dans leurs zones d'influence des projets en conformité avec les procédures nationales et celles des PTF. Ainsi, au courant de l'année 2022, trente et un (31) projets ont fait l'objet d'évaluation et la situation se présente comme :

Tableau 17 : Situation des études environnementales et Sociales au 31 décembre 2022

N°	Etudes	Situation
Cadre de Gestion Environnementale et sociale (CGES)		
1	Projet d'amélioration de la Connectivité dans les Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre	Étude validée
2	Travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop et du Tour de l'œuf dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée
3	Programme Spécial de Désenclavement	En cours d'actualisation
4	Aménagements intégrés du projet de bitumage de la route Sandinièri-Tanaff-Frontière Guinée Bissau	Étude validée
5	Aménagements intégrés du projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis	Étude validée
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)		
6	Projet d'achèvement et d'exploitation de la Voie de Dégagement Nord (VDN)	Étude validée
7	Travaux de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis	Étude validée
8	Travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée

N°	Etudes	Situation
9	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Dahra-Mbeuleukhe y comprise la bretelle de Yang-Yang et l'aménagement de la piste Kamb-Ndo-dj-Gouloum	Étude validée
10	Travaux de réhabilitation et de bitumage des axes routiers Mboro-Diogo et Tivaouane-Pambal-Darou Alpha	Étude validée
11	Travaux d'aménagement et de bitumage des axes routiers Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Saloum et Kahone-Guinguineo-Mboss-Gnibi	Étude validée
12	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Gambie – Kountheul - Ribot Escale - Ndayane Kadioly-Vélingara Ferlo - Loumbel Lana (RN3) et la Bretelle de Ribot Escale - Payar	Étude validée
13	Travaux d'aménagement et le bitumage de la route Bambey-Baba Garage-Mékhé-Fass Boye y compris l'axe Baba Garage-Touba-Toul	Étude validée
Analyse Environnementale Initiale		
14	Travaux de mise à niveau de la caserne Samba Diéry Diallo dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée
15	Travaux de mise à niveau du tour de l'œuf dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée
16	Travaux de réhabilitation de la route Bignona-Diouloulou-Kafountine (77 km)	Etude en cours
Plan d'Action pour la Biodiversité (PAB)		
17	Plan d'Action pour la Biodiversité du Programme de Désenclavement des Zones de production Agricoles et Minières (PDZAM)	Étude validée
Cadre Politique de Réinstallation (CPR)		
18	Projet d'amélioration de la Connectivité dans les Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre	Étude validée
19	Programme Spécial de Désenclavement	Étude bouclée
Plan d'Action de Réinstallation		
20	Travaux de construction de l'autoroute Thiès – Tivaouane – Saint-Louis	Étude validée
21	Travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée
22	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Dahra-Mbeuleukhe y comprise la bretelle de Yang-Yang et l'aménagement de la piste Kamb-Ndo-dj-Gouloum	Étude validée

N°	Etudes	Situation
23	Travaux de réhabilitation et de bitumage des axes routiers Mboro-Diogo et Tivaouane-Pambal-Darou Alpha	Étude validée
24	Travaux d'aménagement et de bitumage des axes routiers Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Saloum et Kahone-Guinguineo-Mboss-Gnibi	Étude validée
25	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Gambie – Koungheul - Ribot Escale - Ndayane Kadioly-Vélingara Ferlo - Loumbel Lana (RN3) et la Bretelle de Ribot Escale - Payar	Étude validée
26	Travaux d'aménagement et de bitumage de la Boucle du riz dans le cadre du Programme de Désenclavement des Zones de production Agricoles et Minières (PDZAM)	Étude validée
27	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Louga-Keur Momar Sarr-Richard Toll dans le cadre du Programme de Désenclavement des Zones de production Agricoles et Minières (PDZAM)	Étude validée
28	Travaux de réhabilitation de la route Bignona-Diouloulou-Kafountine (77 km)	Étude en cours
Plan d'Engagement des Parties prenantes		
29	Travaux d'aménagement et de bitumage de la Boucle du riz et de la route Louga-Keur Momar Sarr-Richard Toll dans le cadre du Programme de Désenclavement des Zones de production Agricoles et Minières (PDZAM)	Étude validée
30	Travaux de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis	Étude validée
Plan de Restauration des Moyens de Subsistance		
31	Travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) DAKAR 2026	Étude validée

9.2. Suivi environnemental

L'AGEROUTE, dans un souci de gestion et de prévention des risques et des pollutions générés par les chantiers, accorde une importance capitale au suivi des travaux. Ce suivi est assuré avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés qui effectue régulièrement des missions sur les chantiers en cours. Il est conforté par la surveillance environnementale réalisée par les missions de contrôle. Il permet de répertorier les principales failles et de proposer des mesures adéquates pour leur prise en charge.

Le suivi environnemental des chantiers prend en compte plusieurs aspects dont :

- les emplois ;
- la sécurité et les conditions de travail ;
- la gestion des matériaux ;
- la gestion des déchets ;
- la gestion de la végétation notamment du reboisement compensatoire.

Ce suivi permet également de vérifier la conformité administrative des entreprises par rapport aux déclarations et autorisations nécessaires. Ainsi, les projets routiers ont recruté en 2022 près de 35 000 personnes de façon permanente (contrat de plus d'un an) dont plus de 5% des femmes. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont bien prises en charge avec une quantité importante d'équipements de protection individuelle mis à disposition.

9.3. Suivi de la gestion sociale des projets

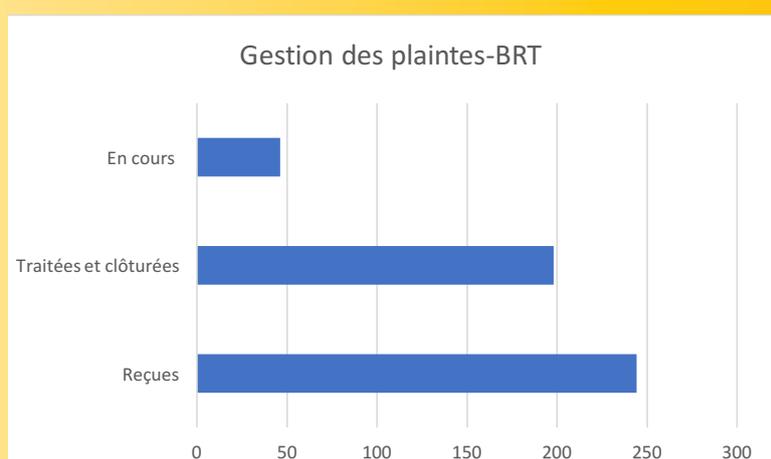
La question sociale est au cœur des projets d'infrastructures. En effet, elle a une valeur non négligeable car elle permet non seulement d'anticiper sur d'éventuels problèmes mais surtout de régler des conflits qui peuvent impacter négativement la performance des projets. La gestion sociale des projets routiers appelle à une démarche inclusive et participative car elle s'appuie essentiellement sur l'engagement des parties prenantes des projets à travers le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP).

Les MGP peuvent concerner des plaintes diverses qui sont soit liées à la libération des emprises soit aux travaux. Il s'agit d'un système dynamique, efficace et profitable aux projets en termes de performance.

Concernant les projets en phase de démarrage tels que le PCZA et le PDZAM, des MGP spécifiques ont été rédigés et seront mis en œuvre au cours de leur réalisation.

Cette année encore, le projet BRT a été le projet pour lequel la gestion sociale a été plus marquée loin devant le projet de construction du Pont de Rosso.

Le projet BRT étant en zone urbaine, interpelle la question sociale à bien des égards. En effet, plusieurs plaintes ont été reçues et concernent des dommages causés par les travaux sur des biens ou des personnes (effondrements de dalles, blessures graves de personnes,...).



La gestion sociale comprend également les séances de sensibilisation qui sont menées sur les chantiers à travers des visites à domicile ou des réunions publiques.

Graphique 5 : Gestion des plaintes-BRT

9.4. Suivi des mesures d'accompagnement social

L'AGEROUTE, à travers son concept de « Routes à Valeur Ajoutée Sociale », compte poursuivre les efforts fournis dans le cadre des projets pour le développement économique et social des zones traversées. Il est évident que la Route à elle seule, constitue un facteur réel de développement mais associée à ces actions sociales, elle devient un vecteur de développement non négligeable. Ainsi, en 2022, plusieurs actions ont été menées allant dans le sens d'asseoir cette idée de projet intégré qui met l'homme au cœur de ses préoccupations.

La prise en compte systématique des mesures d'accompagnement social dans le cadre des projets routiers montre que l'Agence est résolument déterminée à adopter une démarche socialement responsable.

	Accès à l'eau et à l'assainissement	Construction et équipement de 12 forages Aménagement de 5km de canalisation à Dahra Curage des caniveaux à Foundiougne
	Éducation	Construction de 10 400 ml de mur de clôture d'écoles soit 26 écoles Réhabilitation de 4 écoles élémentaires à Rosso Construction de 5 salles de classes à Rosso Réhabilitation de salles de classe Construction d'un bloc de deux salles de classe à Marsassoum Réhabilitation de toilettes d'école à Keur Massar et Derklé Pavage des écoles Derklé 1 et 2 Distribution de kits scolaires à Keur Massar
	Santé	Construction de bloc sanitaire Construction d'un poste de santé à Dahra Construction de 7 cases de santé à Darou Dioufène, Talibadji Wolof, Boyn-guel Bamba, Goudiry, Daharatou, Diboli et Sinthiou Dioyé Réhabilitation du poste de santé et de la Maternité Mame Dior (Keur Massar) Consultations médicales gratuites pour les populations de Foundiougne
	Amélioration des conditions de vie et du bien-être social	Aménagement de 214 km de pistes à Tambacounda et vers Rosso Construction d'un marché hebdomadaire Éclairage public de 7 km à Tambacounda et Goudiry Électrification de l'agglomération de Hourour Délimitation d'une zone de pêche protégée Mise à disposition de matériels dans le cadre du projet Sénégal propre à Foundiougne
	Sécurité Routière	Achat de deux stations mobiles de pesage dans le cadre de PROBASE Aménagement de trois (03) parkings Gros porteurs entre Kidira et Goudiry
	Autonomisation des femmes et des jeunes	Construction d'une plateforme multifonctionnelle à Rosso Acquisition de moulins à mil pour les femmes de Bambey, Gawane, Thieytou, Popenguinue, Ndayane, Thiadiaye, Ngeniène et de Rosso Formation à la conduite de grues portiques, de centrales à béton et en Géo-technique à 10 femmes à Foundiougne Construction de kiosques pour les femmes vendeuses de Foundiougne



GESTION DE LA LIBERATION DES EMPRISES ET ASPECTS JURIDIQUES

10.1. Textes réglementaires et conventions

● Décrets

Dans le cadre de ses activités, afin de se conformer à la réglementation, l'AGEROUTE a effectué, au cours de l'année 2022, une (1) seule nouvelle demande de décret d'utilité publique pour le projet d'élargissement et d'aménagement de l'ancienne route de Rufisque (Cyrnos Seven-up) et le projet de construction de l'autopont Bourguiba – Front de terre. A cela s'ajoute neuf (09) demandes de décrets qui datent de 2021 qui sont toujours en attente de signature.

Il est à noter que quatre (04) demandes sont dans le circuit pour signature et il en reste six (06) demandes non encore traitées.

Le décret d'utilité publique du projet de construction de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-Louis et du projet d'aménagement et de prolongement de la VDN à partir de la place OMVS a été signé le 11 janvier 2022. Le décret instituant une redevance péage sur toutes les autoroutes non concédées et les ponts a été signé le 24 mars 2022.

L'AGEROUTE a procédé au mois de novembre 2022 à la sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration, la modification et la mise en conformité des textes de l'AGEROUTE notamment avec la loi d'orientation n°2022-08 du 19 avril 2022 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l'État et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique. Le contrat du Consultant a été signé au mois de décembre 2022.

● Arrêtés

L'arrêté ministériel portant création du comité de pilotage du PCZA a été signé le 27 avril 2022 et l'avis juridique sur l'accord de projet, signé entre l'AGEROUTE et l'Association Internationale de Développement (IDA), a été délivré par l'AGEROUTE, le 17 mai 2022.

Toutefois, les autres projets d'arrêté introduits depuis 2021 auprès du Ministère de tutelle sont toujours en instance de signature. Il s'agit :

- du projet d'arrêté interministériel fixant les tarifs du péage sur le Grand pont de Foundiougne ;
- du projet d'arrêté interministériel fixant les tarifs du péage sur les autoroutes à péage Ila Touba, AIBD-Mbour et AIBD-Thiès ;
- du projet d'arrêté ministériel portant création du comité de pilotage de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-Louis ;
- du projet d'arrêté ministériel portant création du comité de pilotage du programme d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives pour les JOJ de 2026 ;
- du projet d'arrêté ministériel portant création du comité de pilotage du projet de développement et d'aménagement du prolongement de la VDN ;
- du projet d'arrêté ministériel portant création du comité interministériel de suivi de l'exploitation des autoroutes.

L'arrêté ministériel fixant les modalités de collecte de la redevance péage des autoroutes doit être pris par le Ministre en charge des Finances conformément au décret instituant la redevance péage.

● Conventions

L'AGEROUTE a d'autre part élaboré différentes conventions avec ses partenaires au cours de l'année 2022 (AMSA, CDC, SEN EAU, ONFP, CETUD, ANAT, ANSD, ARTP, CRBC, DSCOS, PADAER, ASER, UCG, SONATEL, TOUBA OIL, PETROSEN etc.).

Par ailleurs, plusieurs transactions ont été effectuées au cours de l'année pour mettre fin aux litiges avec les co-contractants de l'Agence.

10.2. Gestion des contentieux

L'AGEROUTE a effectué au cours de l'année 2022, pour préserver les intérêts de l'Agence, cinq (05) nouvelles assignations devant les tribunaux. Parmi les dossiers de l'année 2021 qui sont toujours en cours de procédure, trois (3) ont abouti définitivement en faveur de l'agence et une affaire classée sans suite.

Les tribunaux sénégalais ont rendu, au cours de l'année 2022, 7 décisions dont 5 favorables à l'Agence et 2 défavorables. L'Agence a réclamé devant les tribunaux pour l'année 2022 un montant de plus de 3,9 milliards FCFA. Ce montant comprend les réclamations en cours des années précédentes. Parallèlement, l'AGEROUTE a été attrait devant les tribunaux dans six (06) affaires en 2022 dont une (01) seule nouvelle affaire ce qui un total de 38 dossiers en cours de traitement.

10.3. La libération des emprises des projets routiers

Dans le cadre de la libération des emprises, il a été recensé dans les différents projets routiers de l'AGEROUTE en cours de réalisation plus de 15 000 impactés. Au cours de l'année 2022, l'AGEROUTE a indemnisé 1097 personnes pour un montant total de 1 565 336 682 FCFA.

Pour l'année 2022, les procédures de libération des emprises ont concerné les projets suivants :

1. Projet de construction de l'autoroute à péage Dakar-Tivaouane-Saint-Louis
2. Projet d'aménagement et de prolongement de la VDN
3. Projet d'élargissement de la route des Niayes
4. Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack
5. Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES)
6. Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA)
7. Projet de construction de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack
8. Projets de construction des ponts et autoponts
9. Programme de Désenclavement des Zones de production Agricoles et Minières (PDZAM)
10. Travaux de réfection du stade Iba Mar Diop dans le cadre du projet de réhabilitation d'infrastructures pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2026).

10.4. Préservation du réseau routier classé

La préservation des infrastructures routières est un enjeu majeur pour l'Etat du Sénégal. C'est dans ce sens que l'AGEROUTE a reçu de l'Etat, par décret n°2010-430 du 1er avril 2010 portant création de l'AGEROUTE, décret n°2010-1445 du 4 novembre 2010 relatif à la pose et dépose de conduites diverses et à l'occupation des routes et voies du réseau routier classé et décret n°2012-1440 du 14 décembre 2012 portant classification du réseau routier national, mandat et pouvoir de veiller à la préservation du réseau routier, de réglementer toute intervention sur le réseau et d'accorder les autorisations nécessaires à l'occupation de l'emprise des routes et voies du réseau routier classé.

Il a été constaté au cours de l'année 2022 que la voie publique continue de faire l'objet de plusieurs agressions, d'occupations anarchiques ou d'interventions non autorisées par l'AGEROUTE sur l'emprise du réseau routier classé. Il s'agit essentiellement des interventions des concessionnaires ou encore la présence de commerces, parkings de véhicules et autres qui bénéficient d'autorisations d'occuper délivrées par les communes.

Il est également constaté la délivrance de baux ou d'autorisations de construire dans l'emprise des projets déclarés d'utilité publique ou du réseau routier classé sans autorisation de l'AGEROUTE.

Par ailleurs, des dommages causés aux infrastructures et équipements, qui menacent la sécurité des usagers sont observés en 2022, il s'agit principalement des ponts, passerelles et garde-corps et des lenteurs judiciaires sont notées dans le traitement des dossiers.

Des réponses urgentes doivent être apportées, raison pour laquelle les autorités ont décidé de poursuivre tous les responsables de dégradations d'infrastructures et d'équipements routiers et un consultant a été commis pour mener une étude ayant pour objectif le renforcement des sanctions prévues dans les textes réglementaires de l'Agence, notamment par l'instauration d'un barème pour fixer les frais de réparation des équipements routiers détériorés.



XI.

MISSIONS D'AUDITS INTERNES
ET EXTERNES

L'AGEROUTE travaille à améliorer son système de contrôle interne et ses processus de management des risques à travers des missions d'audits internes qui conduisent à la formulation de recommandations pour améliorer son fonctionnement.

La Cellule d'audits internes assure également la coordination des missions d'audits externes et des organes de contrôle et effectue le suivi des recommandations des missions d'audits afin de s'assurer de leur correcte mise en œuvre.

11.1. Missions d'audits internes

Trois (03) missions d'audits internes ont été réalisées durant l'année 2022 et ont porté sur la finalisation de la mission d'audit interne sur les achats, sur la mission conjointe d'inventaire des immobilisations avec la Division des Affaires Générales et la mission d'audit interne du Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA).

11.2. Missions d'audits externes et des organes de contrôle

Sur l'année 2022, dix (10) missions ont été réalisées à l'AGEROUTE par des cabinets d'audits externes. Ces audits, qui ont porté sur le système de passation des marchés et la gestion comptable et financière, sont les suivants :

- ◆ la revue indépendante de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE pour la gestion 2021 réalisée par le groupement GMS/SSPM;
- ◆ le Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE pour l'exercice 2021 réalisé par le Cabinet Grant Thornton ;
- ◆ l'audit comptable et financier du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 effectué par le Cabinet International Audit & Conseil ;
- ◆ l'audit comptable et financier du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil au titre de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2022 et de la période de grâce effectué par le Cabinet International Audit & Conseil ;
- ◆ l'audit des procédures d'acquisitions du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES) sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la période allant du 1er novembre 2020 au 31 décembre 2021 effectué par le Cabinet FICADEX TATE & ASSOCIES ;
- ◆ l'audit comptable et financier du Projet Pilote de Construction de 52 km de routes rurales avec la technologie PROBASE au titre de l'exercice 2021 avec le cabinet E2C Audit et Conseil ;
- ◆ l'audit comptable et financier du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 réalisé par le cabinet ELYON ;
- ◆ l'audit des procédures d'acquisition du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud pour la période allant de janvier 2019 au 30 octobre 2022 effectué par le cabinet SSPM;
- ◆ l'audit comptable et financier du Projet de Construction du Pont de Rosso au titre de l'exercice 2021 réalisé par le Cabinet EXACO.AMIC ;
- ◆ l'audit des procédures d'acquisition du Projet de Construction du Pont de Rosso au titre des gestions allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021 réalisé par le cabinet SEC DIARRA.

Au terme de la revue indépendante des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au titre de la gestion 2021, il est apparu que l'AGEROUTE est la seule autorité contractante, parmi les 117 auditées, dont les marchés ont été déroulés en parfaite conformité avec les dispositions du code des marchés publics. Le cabinet indépendant qui a procédé à la revue lui a décerné, pour cela, la mention « très satisfaisante ».

En guise d'encouragement et de reconnaissance, l'AGEROUTE a reçu de l'ARMP une attestation de satisfecit à l'occasion de la restitution des rapports 2020 et 2021.

Par ailleurs, les états financiers 2021 de l'AGEROUTE ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et ont été adoptés, dans les délais requis, par le Conseil de Surveillance. Conformément à l'article 32 alinéa 10 de la loi d'orientation n°2022-08 relative au secteur parapublic, ces états financiers approuvés ont été transmis à la Cour des Comptes et à la Direction Générale de Comptabilité Publique et du Trésor.

Enfin, les cabinets d'audit ont certifié sans réserve les états financiers du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil, du PROMOVILLES, du PROBASE, du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud et les rapports d'audits ont été transmis aux partenaires techniques et financiers.

11.3. Suivi des recommandations des missions d'audits

Le suivi des recommandations des missions d'audits a été effectué au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 et a concerné les missions d'audits internes et externes.

Cette activité permet de connaître l'état de mise en œuvre des recommandations et d'informer la Direction Générale et les responsables concernés.

XII.

GESTION DU CAPITAL HUMAIN

La politique de Gestion du Capital Humain de l'AGEROUTE Sénégal, s'inscrit en droite ligne des orientations stratégiques de l'axe 2 du PSE, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des missions assignées à l'Agence par l'Etat du Sénégal.

Cette politique est articulée autour des points suivants :

- ◆ **Renforcement des effectifs** avec le recrutement de vingt-six (26) agents destinés aux nouveaux projets tels que le Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones de Production Agricole du Nord et du Centre (PCZA), le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM), le Programme d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2026), entre autres.

Ainsi, l'effectif de l'AGEROUTE au 31 Décembre 2022 est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Situation du personnel au 31 Décembre 2022

Catégories socioprofessionnelles	ANNEE 2022			
	Effectif		TOTAL	Pourcentage (%)
	Hommes	Femmes		
Cadres	100	37	137	68%
Agents de maîtrise / Techniciens supérieurs	25	20	45	22%
Employés	17	02	19	10%
TOTAL			201	100%

- ◆ Promotion de l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes avec l'accueil de trente-six (36) stagiaires et plus de cent (100) autres débiteront leurs stages professionnels dans diverses filières (Génie Civil, Géotechnique, Topographie & Environnement) en 2023, au sein des projets tels que le PCZA, le PDZAM, la RN4 et Désenclavement des régions du Sud.
- ◆ Valorisation du capital humain : L'AGEROUTE mène une politique de gestion des emplois et des parcours professionnels ambitieuse et de long terme, avec le double objectif de favoriser l'évolution des salariés grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, et de répondre aux enjeux actuels et futurs de l'activité routière et autoroutière. En application de cette politique, un système d'évaluation des performances a été mis en place permettant d'apprécier les compétences des employés et de préparer l'évolution de leur parcours au sein de l'Agence. Aussi, le système d'évaluation permet d'identifier les besoins en compétences.
- ◆ Renforcement des capacités du personnel à travers la formation de (soixante et un) 61 agents et l'organisation de sessions de formation groupées portant sur l'évolution des techniques de construction des routes, le Management de projets impliquant la Passation des marchés et la Gestion des contrats PPP, la Gestion axée sur les résultats, le Développement Durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet) entre autres.
- ◆ Renforcement de la dynamique d'équipe et de la culture d'entreprise (la Famille AGEROUTE) à travers l'organisation :
 - des Journées de Réflexion et de Partage (JRP) au mois de mars ;
 - de la fête du 08 mars ;
 - du Team Building en octobre ;
 - des matchs de football tous les mercredis ;
 - l'arbre de Noël pour les enfants du personnel ;
 - l'appui social pour le pèlerinage aux Lieux Saints.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNEES

La revue des activités réalisées par l'AGEROUTE en 2022 illustre bien les performances obtenues par l'AGEROUTE et met en exergue la place centrale des infrastructures de transports dans les différents Plans d'Actions Prioritaires, notamment l'actuel (PAP2A) qui s'achève, et plus généralement dans l'atteinte des objectifs du PSE. Ces résultats ont été obtenus avec un budget définitif de plus de 456 milliards de FCFA, certes important, mais qui a été inférieur de près de 14% au montant initialement programmé. Les résultats s'expliquent également par le taux de mobilisation des financements, dont l'essentiel provient des concours extérieurs, qui a été supérieur à 80%.

Les importantes réalisations en travaux routiers comme autoroutiers, parfois objets de vives revendications dans le passé, concernent aussi bien le Nord, le Centre que le Sud du pays et leur impact sur les autres secteurs d'activités sont déjà perceptibles.

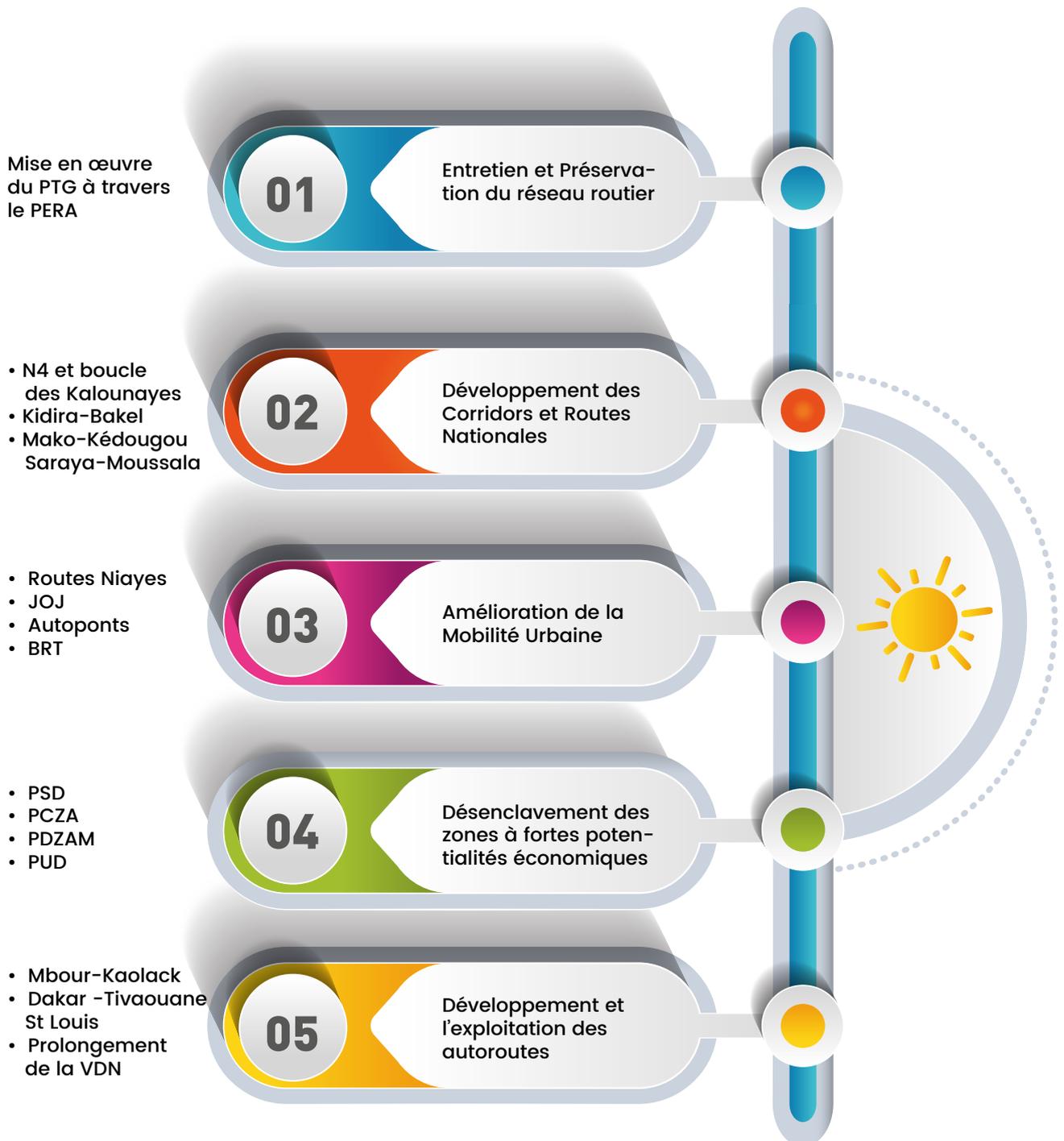
La pertinence de la priorité, ainsi confirmée, accordée aux infrastructures de transports, notamment routiers, dans le référentiel de la politique de développement économique et social du pays qu'est le PSE, résultent non seulement de l'importance des axes routiers et du linéaire réalisés durant l'année, mais également, et surtout, de leur impact sur l'accessibilité des infrastructures de base et des zones de production et/ou à fortes potentialités, entre autres, agricoles et minières mais également en ce qu'elles favorisent la mise en œuvre de priorités du PSE comme la souveraineté alimentaire, l'emploi des jeunes, l'équité sociale et territoriale ainsi que la territorialisation des politiques publiques, autre exigence actuelle.

Les Conseils présidentiels délocalisés qui se tiennent à travers le pays ont encore donné au cours de l'année 2022, une excellente perception des fortes attentes dans le domaine des infrastructures de transports qui dominent nettement les programmes régionaux aussi bien en termes de priorités que d'importance de coûts.

Des efforts considérables ont été faits mais beaucoup reste à faire particulièrement avec les besoins en entretien qui augmentent avec la progression du réseau. Or, la baisse notable du budget consacré à l'investissement provient pour l'essentiel de celle du financement de l'entretien. Cette question continuera de se poser avec plus d'acuité dans le futur.

L'évolution du budget de l'entretien devrait figurer dans les perspectives à examiner avec soin. Au titre toujours de ces dernières, il faudra prendre en compte la mise en œuvre des 85 marchés établis et les 40 chantiers de travaux actifs en 2022 et dont certains, parmi les plus importants, vont se poursuivre en 2023 comme l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint Louis, le Programme Spécial de Désenclavement (PSD), le Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones de Production Agricole (PCZA) qui intéresse les régions de Thiès, Louga, Kaolack et Kaffrine, ainsi que le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM) qui concerne le Dandé Mayo, l'aménagement et le bitumage de la route Louga - Keur Momar Sarr - Richard Toll et la Boucle du Riz.

Les perspectives s'inscrivent dans le sens de réaliser 5590 km de routes revêtues à l'horizon 2027 et 822 km d'autoroutes d'ici 2030.



TABLEAUX DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 :	Budget de l'Agence au 31/12/2022.....	15
Tableau 2 :	Situation de l'exécution des recettes et des dépenses d'investissement.....	17
Tableau 3 :	Répartition des marchés par type	19
Tableau 4 :	Répartition des marchés par mode de passation.....	21
Tableau 5 :	Taux de décaissement du Programme d'Entretien Routier Annuel par ligne budgétaire.....	24
Tableau 6 :	Indicateurs de Réalisations du PERA 2022 par Direction Régionale	25
Tableau 7 :	Liste des projets de développement de corridor et de routes nationales achevés en 2022	31
Tableau 8 :	Situation des projets de développement des corridors et routes nationales.....	32
Tableau 9 :	Liste des projets d'amélioration de la mobilité urbaine achevés.....	34
Tableau 10 :	Situation des projets d'amélioration de la mobilité urbaine en cours de réalisation	35
Tableau 11 :	Liste des projets de désenclavement des zones à fortes potentialités agricoles achevés	36
Tableau 12 :	Situation des projets de désenclavement des zones à fortes potentialités agricoles	41
Tableau 13 :	Situation du financement de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-louis au 31 décembre 2022.....	44
Tableau 14 :	Situation de l'exécution des projets autoroutiers au 31 décembre 2022.....	47
Tableau 15 :	Situation de l'exécution des études.....	49
Tableau 16 :	Situation des études en perspective.....	50
Tableau 17 :	Situation des Etudes Environnementales et Sociales au 31 décembre 2022.....	53
Tableau 18 :	Situation du personnel au 31 Décembre 2022.....	65

GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Situation des recettes et des dépenses d'investissement.....	18
Graphique 2 :	Répartition des marchés par mode de passation.....	21
Graphique 3 :	Evolution de l'état du réseau classé de 2015 -2022.....	26
Graphique 4 :	Evolution du réseau routier classé non revêtu entre 2015 -2022.....	26
Graphique 5 :	Gestion des plaintes-BRT.....	56

TABLE DES MATIERES

2022 EN CHIFFRES ET EN IMAGES	6
MOT DU MINISTRE	8
MESSAGES CLES	11
I. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE	15
1.1. EXECUTION BUDGETAIRE	15
1.2. EXECUTION DES RECETTES	16
1.3. EXECUTION DES DEPENSES.....	17
II. SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES	19
III. ENTRETIEN ET PRESERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER	22
3.1. PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL.....	22
3.2. GESTION DE LA BASE DE DONNÉES ROUTIÈRES.....	27
3.3. SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	27
3.4. SURVEILLANCE DU RÉSEAU	28
IV. DEVELOPPEMENT DES CORRIDORS ET ROUTES NATIONALES	30
4.1. PROJETS ACHEVÉS.....	30
4.2. PROJETS EN COURS D'EXECUTION	31
V. AMELIORATION DE LA MOBILITE URBAINE	34
5.1. PROJETS ACHEVES.....	34
5.2. PROJETS EN COURS D'EXECUTION.....	34
VI. DESENCLAVEMENT DES ZONES A FORTES POTENTIALITES ECONOMIQUES	36
6.1. PROJETS ACHEVES	36
6.2. PROJETS EN COURS D'EXECUTION	36
VII. DEVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES AUTOROUTES	42
7.1. DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER	42
7.2. EXPLOITATION DES AUTOROUTES.....	46
VIII. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE	48
8.1. ETUDE.....	48
8.2. CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE.....	52
IX. GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE	53
9.1. SUIVI DES ETUDES.....	53
9.2. SUIVI ENVIRONNEMENTAL	55
9.3. SUIVI DE LA GESTION SOCIALE DES PROJETS.....	56
9.4. SUIVI DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	57
X. GESTION DE LA LIBERATION DES EMPRISES ET ASPECTS JURIDIQUES	58
10.1. TEXTES REGLEMENTAIRES ET CONVENTIONS.....	58
10.2. LIBERATION DES EMPRISES DES PROJETS ROUTIERS.....	59
10.3. PRESERVATION DU RESEAU ROUTIER CLASSE	60
XI. MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES	62
11.1. MISSIONS D'AUDITS INTERNES	62
11.2. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET DES ORGANES DE CONTROLE	63
11.3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS.....	64
XII. GESTION DU CAPITAL HUMAIN	65
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNEES	67
SIGLE ET ABBREVIATION	71
ANNEXES.....	72

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AGTF	Africa Groxing Toghether Fund
AIBD	Aéroport International Blaise Diagne
ANO	Avis de Non Objection
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAD	Banque Africaine de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BDR	Banque de Données Routières
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRT	Bus Rapid Transit
CCTG	Cahier des Clauses Techniques Générales
CITCQ	Cellule d'Inspection Technique et de Contrôle Qualité
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DGER	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
DGTOA	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DSCOS	Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol
FERA	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD	Fonds Saoudien de Développement
Km	Kilomètre
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MI	Mètre Linéaire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MITTD	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
MOD	Maitrise d'Ouvrage Déléguée
OFID	Fonds OPEP pour le Développement International
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PCZA	Programme de Connectivité des Zones de Production Agricole
PDZAM	Programme de désenclavement des Zones Agricoles et Minières
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPP	Partenariat Public Privé
PSD	Programme Spécial de Désenclavement
PSE	Plan Sénégal Émergent
PERA	Programme d'Entretien Routier Annuel
PROMOVILLES	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PPM	Plan de Passation des Marchés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTG	Programme Triennal Glissant
RN	Route Nationale
RR	Routes Revêtues
RNR	Routes non Revêtues
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
VDN	Voie de Dégagement Nord
ZIDP	Zone d'influence Directe des Projets

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPUTILATIF EXECUTION
BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2022

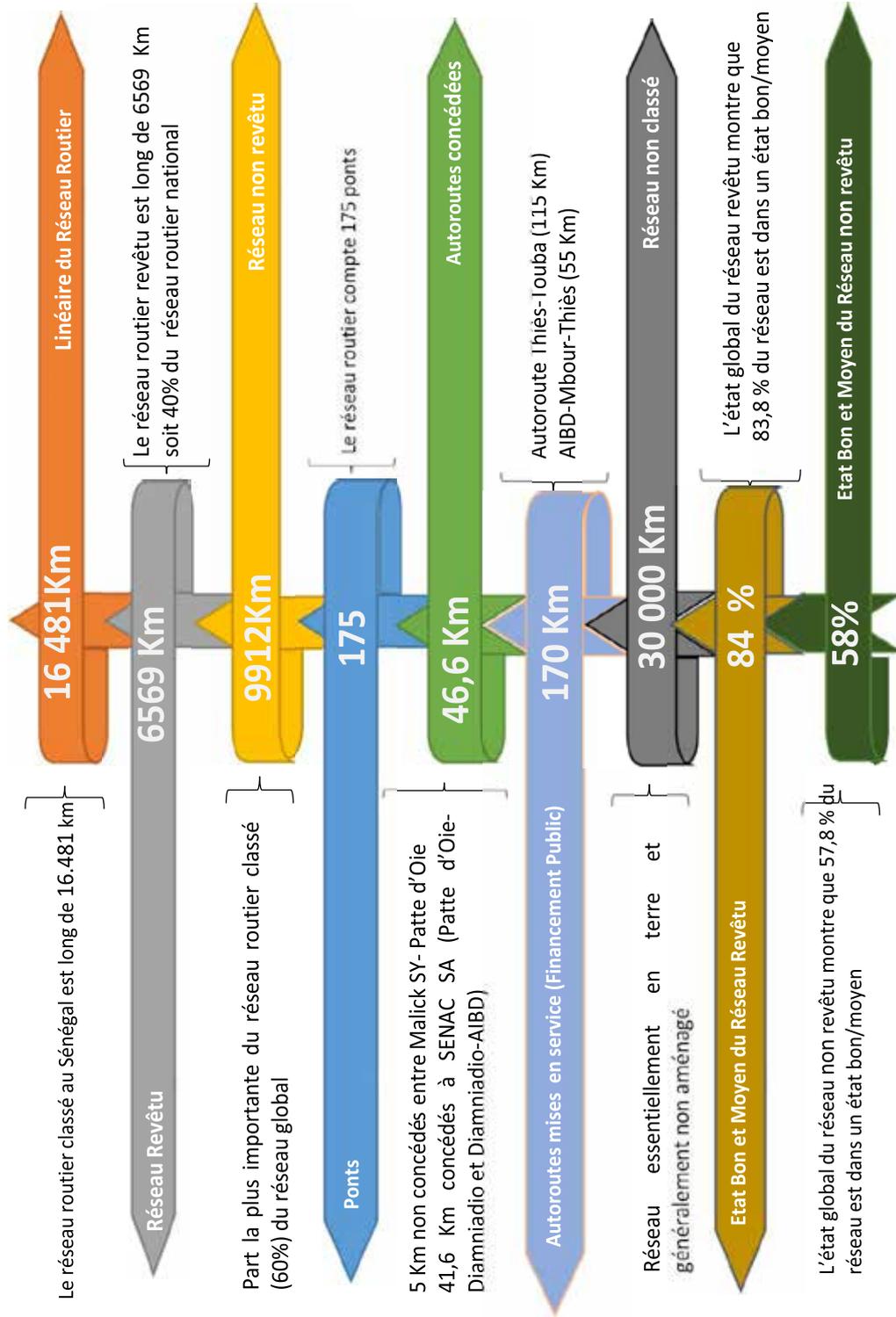
ANNEXE 2 : CHIFFRES CLES DU SECTEUR

ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME

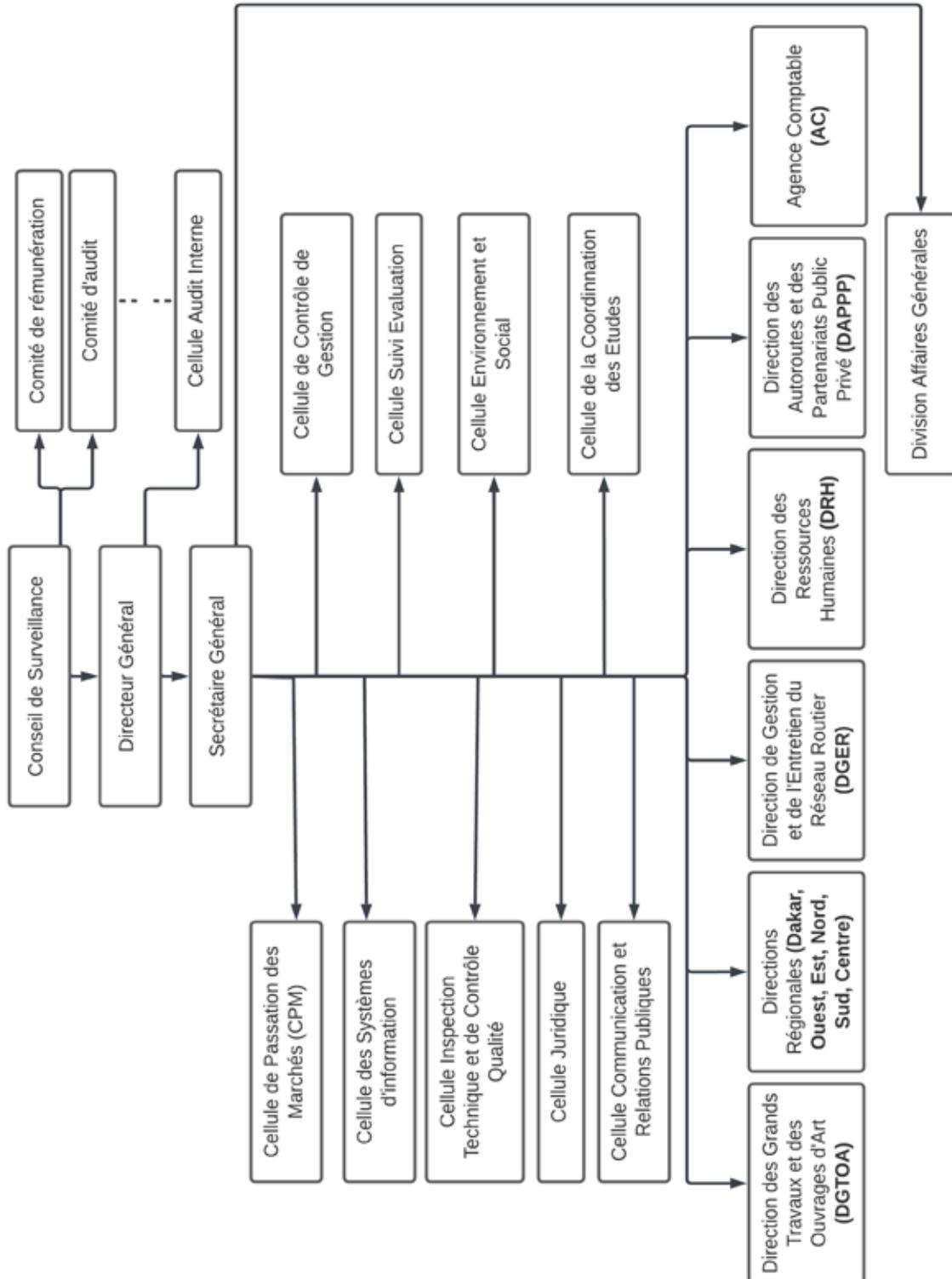
ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2022

LIBELLE	RECETTES					DEPENSES		
	BUDGET INITIAL 2022	REALISATIONS AU 31 12 2022	SOLDE BUDGETAIRE	EXECUTION EN %	BUDGET INITIAL 2022	ORDONNANCEMENTS AU 31 12 2022	SOLDE BUDGETAIRE	EXECUTION EN %
FONCTIONNEMENT								
AGEROUTE	3 900 000 000	3 900 000 000	-	100%				
RECETTES ACCESSOIRES	249 775 703	402 934 155	-153 158 452	161%	4 162 400 000	3 798 082 515	364 317 485	91%
REMUNERATION UEMOA	12 624 297	12 624 297	-	100%				
UGP	2 744 529 137	2 225 255 045	519 274 092	81%	2 744 529 137	1 705 531 186	1 038 997 951	62%
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 906 929 137	6 540 813 497		95%	6 906 929 137	5 503 613 701	1 403 315 436	80%
INVESTISSEMENT								
EQUIPEMENT AGEROUTE	110 100 000	110 100 000	-	100%	110 100 000	63 590 061	46 509 939	58%
EQUIPEMENT UGP	24 460 879	124 460 879	-	100%	124 460 879	17 044 485	107 416 394	14%
TOTAL EQUIPEMENT	234 560 879	234 560 879	-	100%	234 560 879	80 634 546	153 926 333	34%
PERA	26 300 000 000	26 300 000 000	-	100%	26 300 000 000	26 300 000 000	-	100%
BCI	43 013 184 154	41 034 374 154	1 978 810 000	95%	43 013 184 154	37 491 098 277	5 522 085 877	87%
CHEQUE TRESOR RECETTES/DEPENSES	30 869 361 551	19 676 692 558	11 192 668 993	64%	30 869 361 551	19 676 692 558	11 192 668 993	64%
BAILLEURS	338 903 479 115	270 470 966 866	68 432 512 249	80%	338 903 479 115	268 657 811 194	70 245 667 921	79%
EXPLOITATION AUTOROUTES	10 092 556 604	10 092 556 604	-	100%	10 092 556 604	10 092 556 604	-	100%
TOTAL INVESTISSEMENT	449 413 142 303	367 809 151 061	81 603 991 242	82%	449 413 142 303		87 114 349 124	81%
TOTAL BUDGET CONSOLIDE	456 320 071 440	374 349 964 558	81 603 991 242	82%	456 320 071 440	367 802 406 880	88 517 664 560	81%

ANNEXE 2 : CHIFFRES CLES DU SECTEUR



ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME





Direction Générale - Rue F x David Diop
Fann résidence BP : 25242 Dakar-Fann-Sénégal
Tél: +(221) 33 869 07 51. - Fax : +(221) 33 864 63 50
Email: ageroute@ageroute.sn

www.ageroute.sn